

Elections à Chicoutimi le 6 novembre

CHICOUTIMI — Selon un nouvel échéancier qui serait soumis au Cabinet des ministres dès cette semaine afin de prendre une décision définitive, la loi 98 serait amendée afin de décréter des élections à Chicoutimi dès le six novembre 1977. La nouvelle a tran-

spiré de sources proches du ministre de la Justice à Chicoutimi. La fusion de Chicoutimi et de Jonquière se trouverait donc retardée possiblement jusqu'en 1981.

Selon la même source, le gouvernement donnerait au moins

jusqu'à 1981 pour fusionner les deux grandes villes de la conurbation du Haut-Saguenay, mais pas avant qu'un référendum favorable à cette fusion n'ait été soumis à la population concernée.

Durant les années 1978 et 1979,

les intéressés devraient avoir tout le temps pour préparer le référendum et pour informer la population. Plus précisément, l'année prochaine est perçue comme une année de préparation et l'année 1979 comme une année d'information.

Si le référendum n'était pas favorable, il faudrait s'attendre à deux élections hâtives en 1980 à Chicoutimi et à Jonquière. Si le référendum était favorable à la fusion des deux villes, la grande élection aurait lieu en 1981.

Le conseil des ministres a déjà été saisi de ces propositions, mais il n'a pas arrêté encore de décision.

C'est au conseil des ministres de mercredi que la décision devrait être prise définitivement.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—CÔTE-NORD

4e année No 166

Lundi 18 avril 1977

20 pages 25 cents

EN BREF

Le parc sans surveillance

Le parc des Laurentides ne sera plus patrouillé par les surveillants du ministère des Transports.

En page A 3

A la CC du Saguenay

Les membres de la Chambre de commerce régionale du Saguenay demandent à l'administration provinciale de retarder jusqu'à 1985 la fusion de Jonquière et Chicoutimi.

En page A 3

Un million de sinistrés

Dans sa chronique habituelle, Jean-Marc Poliquin nous parle de la situation du million de francophones vivant hors du Québec, dans les autres provinces. Il soutient que ces citoyens poussent présentement un cri de révolte dans un rapport intitulé Les Héritiers de lord Durham.

En page A 9

Elections en Belgique

Les premiers résultats des élections législatives qui avaient lieu hier en Belgique tendaient à confirmer la position du parti social chrétien du premier ministre sortant, M. Léo Tindemans. Vraisemblablement, les socialistes formeront ainsi le groupe le plus important du Parlement belge.

En page B 10

SPORTS

En quatre temps

Les Blues de St-Louis et les Sabres de Buffalo subissent l'élimination.

En page B 1

De calibre

Les étoiles midget du secteur divisent un programme double avec la formation "AAA" de Boisbriand.

En page B 2

Révélation

Elis Valentine claque son troisième circuit de la saison.

En page B 3

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées B 7 à B 9	
— Bandes dessinées	B 5
— Bridge	B 10
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9 et B 10
— Finance	B 6
— Horoscope	B 10
— Mots croisés	B 10
— Patron	B 10
— Sports	B 1 à B 5
— Télévision	A 8

Précisions de M.-A. Bédard

Quelques retombées du budget pour la région

par Laval Gagnon

ROBERVAL — Tout en insistant sur la faible marge de manoeuvre dont avait hérité le Parti québécois pour administrer le Québec, héritage laissé par l'administration libérale qui, selon lui, fait preuve d'hypocrisie en critiquant actuellement la politique budgétaire le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard a annoncé hier une série de retombées dont pourra profiter la région à la suite du budget du ministre Parizeau.

Une bonne partie de ces retombées sont directement reliées au programme de création d'emplois instauré par le gouvernement, par le déblocage de crédits de quelques 80 millions.

Ainsi, il a annoncé notamment pour venir en aide à l'industrie de la forêt, une somme de \$2,218,000 sur une possibilité globale de quelques \$13 millions pour la création de nouveaux emplois dans ce secteur dans la région.

Au chapitre de l'agriculture, la région profitera d'une bonne part, encore indéterminée des quelques \$4,7 millions consentis par le gouvernement.

Au niveau du tourisme, le programme de création d'emplois amènera des investissements de \$300,000. De plus, le nouvel organisme touristique régional, l'Office régional du tourisme, est assuré d'obtenir \$61,000 pour son premier exercice financier.

Par ailleurs, le gouvernement affectera \$75,000 pour la réalisation d'une étude sur les possibilités (de rentabilité) d'aménagement du Mont-Valin, étude, a souligné M. Bédard, qui avait pourtant été promise à quelques reprises par l'ancien gouvernement.

Cegeps

Dans le domaine de l'éducation, le ministre de la Justice a annoncé que son gouvernement avait décidé de subventionner les quatre constituantes du Cegep régional comme des institutions autonomes. Le résultat pratique de cette décision: des revenus additionnels de \$225,000.

Quant à l'école de pilotage du Cegep de Chicoutimi, qui affronte actuellement de sérieuses difficultés financières, le gouvernement consent à ce que ce département dépense de plus de \$80,000 les estimations budgétaires. L'école de pilotage fera en outre l'objet d'un plan quinquennal du développement de ce cours unique au Québec.

Abitibi-Price

D'autre part, M. Bédard a fait savoir que compte tenu de l'intention gouvernementale d'amener le Québec à se doter d'une industrie de pâtes et papier concurrentielle, la commission parlementaire sur



VOTE — Plusieurs résolutions importantes ont été votées au congrès régional du PQ, à Roberval hier. A la table de présidence du congrès, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

la transaction Abitibi-Price serait précéedée très possiblement de la mise sur pied d'un comité ayant pour mandat de se pencher sur le problème.

De ce fait, la commission parlementaire sur le cas d'Abitibi-Price sera déjà "élargie", a confié M. Bédard, car elle pourra profiter des constatations et conclusions du comité d'étude.

Le parti ministériel réévalue également la politique de rétrocession des concessions forestières pour assurer un meilleur approvisionnement aux scieries. Plusieurs cas en difficulté ont été étudiés à précisé le ministre, notamment celui de la scierie Jos Bérubé.

Hôpital

En ce qui concerne les services hospitaliers dans la région, M. Bédard a fait savoir que le Pavillon Murdoch était maintenant assuré de sa survie, alors que pour la vocation de l'hôpital de Chicoutimi, a-t-il poursuivi sur un ton optimiste, le dossier est analysé.

Quelques autres développements qui ont fait l'objet des déclarations du ministre:

— l'autoroute Alma-La Baie demeure une priorité de l'équipe gouvernementale.

— L'aéroport de Saint-Honoré pourrait être éventuellement reconnu comme faisant partie de la "division 2", ce qui lui reconnaîtrait une plus grande importance et lui permettrait de se doter d'équipements aériens utiles à toute la région.

— le Parc Eternité (sis sur le site du projet Parc-Saguenay) et Pointe-Taillon pourront éventuellement faire l'objet d'investissements de "plusieurs millions".

Militantisme

Plus tôt, le ministre de la Justice avait convié les militants péquistes réunis en congrès régional à se lancer dans la prochaine bataille, celle du référendum sur la question de la souveraineté québécoise.

Quant au rôle du parti par rapport au gouvernement, M. Bédard a dit qu'il ne devait pas "être une opposition, mais un soutien lucide".

Intérêts divergents entre le parti et le pouvoir

En page A 2



Chicoutimienne battue à mort à Montréal

par Guy Bergeron

MONTREAL (Spécial) — Une jeune fille âgée de 24 ans, de Chicoutimi, Jocelyne Houle, du 2484, boulevard Saint-Paul, a été trouvée sans vie, hier, dans un fossé, sur une petite route secondaire du village de Saint-Calixte, situé à 30 milles au nord de Montréal.

La victime qui est la fille de M. Paul-Emile Houle de Chicoutimi, a été battue et possiblement violée.

En effet, sur le bord de la route, on a trouvé la jeune fille sans vie, n'ayant plus qu'un gilet sur elle, tandis que ses autres vêtements étaient dans le fossé près de son corps.

Les policiers de la Sûreté du Québec qui mènent l'enquête ont précisé que l'autopsie qui sera pratiquée aujourd'hui à l'Institut du laboratoire médico-légal de Montréal, déterminera s'il y a eu viol et la cause exacte de la mort.

Mais pour le policier Victor Judd du Bureau des enquêtes criminelles de Montréal, à la Sûreté du Québec, il ne fait aucun doute que la jeune fille a été battue à mort.

C'est un père de famille avec ses enfants qui a découvert le corps, hier, dans un fossé, sur une route nommée Cocoran.

Mlle Houle qui est technicienne en inhalothérapie à l'hôpital de Chicoutimi, était à Montréal pour trois semaines, en stage de perfectionnement à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Elle logeait à la résidence des infirmières de l'Institut Jeanne-Mance de Montréal.

Selon les renseignements obtenus, hier, de la police de Montréal, la jeune fille aurait été vue vivante pour la dernière fois jeudi soir.

Interrogé hier, M. Paul-Emile Houle a précisé qu'il se rendrait aujourd'hui à Montréal à la demande de la police pour l'autopsie.

Selon M. Houle qui était atterré par la peine, sa fille Jocelyne avait communiqué avec eux pour la dernière fois, mardi soir.

PERFECTA 6/36
GROS LOT
\$100,000.00
Min.: vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

3	13	15	30	32	33
6 SUR 6	1	\$202,545.50		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	
5 SUR 6	50	\$1,845.80		24	
4 SUR 6	2933	\$87.40		\$1,068,183.00	
5 SUR 6+	1	\$61,527.30			

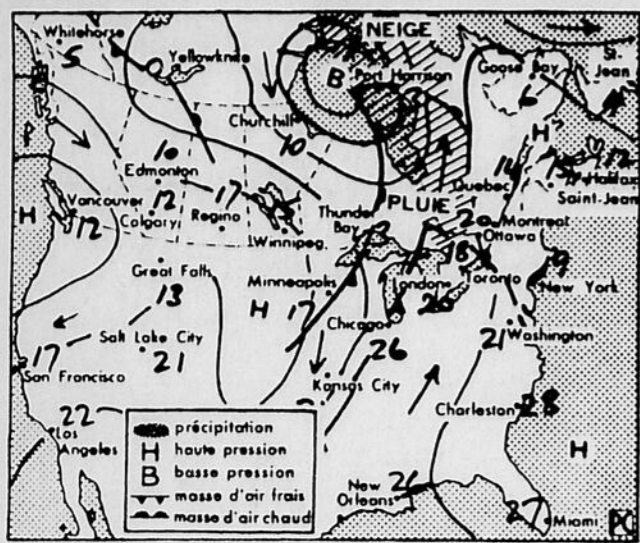
Mini-loto

NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX
1 ^{er}	27	39271	\$50,000
2 ^e	16	63198	\$50,000
3 ^e	3	91510	\$50,000
4 ^e	37	44193	\$50,000

TIRAGE: 703ième
VENDREDI 15-4-77

42 Series émises - 90 000 chacune		
JANUAIRES POSSIBLES	NUMÉROS SANS SÉRIE	PRIX
164	39271	\$1,000
	63198	
	91510	
	44193	
14,952	271 198	\$25
	510 193	

METEO



Le Parti québécois semble vouloir demeurer le parti qu'il était avant le 15 novembre

par Laval Gagnon

ROBERVAL — Autant par les résolutions adoptées hier par le congrès régional du Parti que par l'allocation de son président, M. Georges-Henri Fortin, on se rend compte que le Parti québécois, s'il n'entend pas se définir comme un "autre gouvernement", a fermement l'intention d'être comme auparavant, c'est-à-dire avant le 15 novembre dernier, sa "matière première" la plus vitale.

les formules originales qui particularisent le PQ.

La première de ses formules est le financement populaire qui doit perpétuer l'assise démocratique du parti, même après avec la prise du pouvoir.

Soulignant que c'est un parti populaire qui a pris le pouvoir le 15 novembre, M. Fortin soutient qu'il faut à tout prix conserver les structures démocratiques, comme le mode de financement.

De plus, il insiste sur "la conservation et le recrutement des membres", manifestation de son "enracinement dans le milieu".

Participation

"Ce n'est pas parce que notre parti est au gouvernement que nous devons être moins vigilants", estime-t-il, confiant qu'on finira par "trouver l'équilibre le plus sain comme parti de gouvernement".

Incidemment, le président régional souligne quelques "balises" susceptibles présentement d'assurer toute cette démarche: la réforme électorale, la charte du français, la politique d'achat des organismes publics, etc.

Hier, dans sa première allocation d'importance à titre de président régional, M. Georges-Henri Fortin a défini en quelque sorte ce qu'il considère le cadre général qui doit canaliser l'action du PQ. "Il nous faut inventer une façon de travailler avec le pouvoir, sans se prendre pour le pouvoir. Il nous faut trouver le moyen de questionner notre gouvernement, sans l'enfermer", a-t-il indiqué devant quelque 150 congressistes des cinq comtés de la région.

Ce cadre général qui doit, selon M. Fortin, guider le parti vers son but ultime, soit la souveraineté du Québec, il est déjà bien amorcé, estime-t-il.

D'où l'importance, continue-t-il, de poursuivre

Résolutions
Les discussions sur la culture (et donc la langue), l'éducation et l'économie ont été au centre des discussions en ateliers (discussions parfois vives) par les congressistes.

Sur la question de la langue, une résolution allant à l'encontre de la Charte linguistique a été rejetée par un vote relativement serré de 60 à 43.

La résolution proposait que les écoles anglaises ne soient accessibles qu'aux Québécois de langue maternelle anglaise, dont l'un des parents au moins a fait ses études dans un tel système au Québec.

Les initiateurs de la résolution voulaient par là établir une stratégie afin de donner un point d'appui au gouvernement pour l'empêcher d'affaiblir la politique linguistique de la Charte au niveau de l'enseignement.

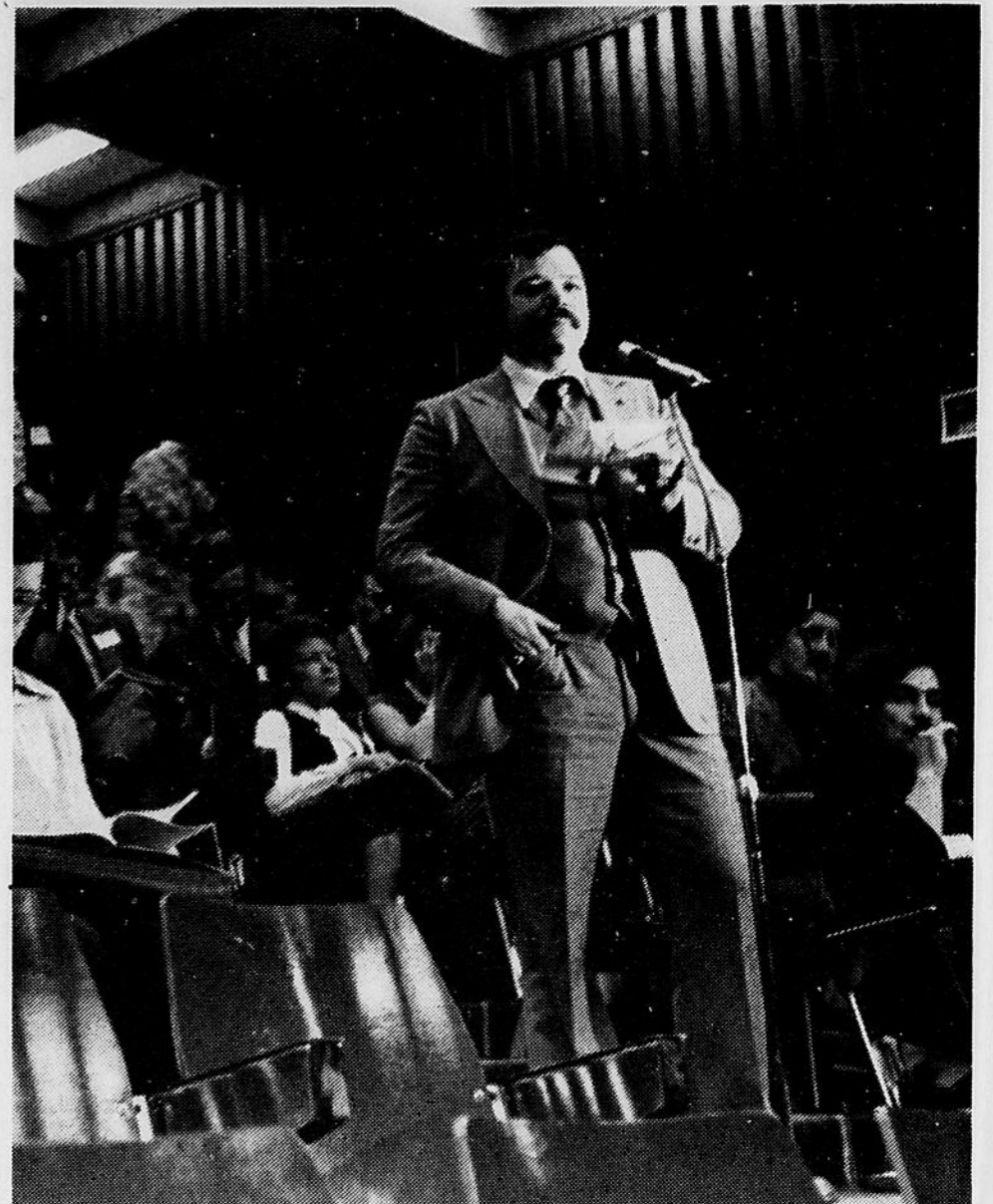
Quelques intervenants, dont le député de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, ont évoqué le danger qu'une telle résolution ait pour effet de "dénaturer et de défigurer" la Charte, et qu'elle pousse les opposants au projet de législation à durcir leurs positions, notamment en tombant dans les accusations de racisme.

Voici la portée d'autres résolutions adoptées, parmi les plus importantes:

- que le gouvernement accélère l'implantation de Radio-Québec dans la région, et que des pressions soient faites pour assurer à la population la programmation complète du réseau français de Radio-Canada.

- que l'autoroute "Alma-La Baie" devienne la priorité à court terme en matière de transports, et que la réalisation de l'autoroute du Parc des Laurentides demeure une priorité gouvernementale à plus long terme.

- que le gouvernement crée une régie de sécurité au travail, et qu'il instaure un tribunal de sécurité au travail.
- Un inventaire plus complet des résolutions adoptées paraîtra dans l'édition de demain.



IL INTERVIENT — Le député du Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, participait activement au congrès régional du Parti québécois qui se déroulait en fin de semaine, à Roberval.

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la province de Québec et la vallée de l'Ouataouais, communiquées par Environnement Canada, pour la journée de lundi, avec un aperçu pour mardi:

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé. Ennuagement suivi d'averses en fin de journée. Maximum près de 16. Aperçu pour mardi: averses.

Ouataouais, Montréal et Laurentides: ensoleillé, avec ennuagement en soirée. Maximum près de 18, sauf près de 16 dans les Laurentides. Aperçu pour mardi: quelques averses.

Chibougamau et Haute-Mauricie: ensoleillé avec ennuagement en soirée. Maximum près de 12. Aperçu pour mardi: averses.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'est: ensoleillé. Maximum près de 15. Aperçu pour mardi: averses.

Lac St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski: ensoleillé. Maximum près de 10. Aperçu pour mardi: ennuagement suivi d'averses.

Sept-Îles et Gaspésie: ensoleillé. Maximum près de 9. Aperçu pour mardi: ennuagement.

Nouveau-Brunswick: généralement ensoleillé. Maximum près de 14. Aperçu pour mardi: ensoleillé et doux.

Viol rapporté à St-Nazaire

par Guy Bergeron

SAINT-NAZAIRE — Un père de famille d'un enfant, âgé de 22 ans, est actuellement détenu par la Sûreté du Québec en rapport avec le viol d'une adolescente, âgée de 16 ans.

Le viol serait survenu à Saint-Nazaire, il y a quelques heures. En effet, l'individu, dans la soirée de jeudi dernier appelé l'adolescente pour qu'elle vienne à sa maison.

La jeune fille croyait que l'épouse de l'individu était présente à la maison et quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'elle arriva, de voir l'individu armé d'un couteau.

A ce moment-là, sous la terreur et la menace, l'indi-

vidu a réussi à assouvir ses bas instincts.

Immédiatement après avoir quitté la maison, la jeune fille raconta le tout à sa mère, et cette dernière communiqua avec les membres de la Sûreté du Québec.

Le détective Claude Lessard du Bureau des enquêtes criminelles et Roland Labrecque du poste de Saint-Ambroise, ont mené l'enquête, si bien que l'individu était incarcéré dès samedi par les policiers.

Il est actuellement détenu à la prison de Roberval où il devra comparaître aujourd'hui, en cour criminelle, à Alma, pour répondre à une accusation de viol.

Fin de semaine meurtrière

CHICOUTIMI — Plusieurs accidents sont survenus au cours de cette fin de semaine où le soleil est apparu sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Une collision frontale survenue dans la nuit de vendredi à samedi, sur le viaduc reliant Port-Alfred à Bagotville a coûté la vie à Mme Arlette Bolduc-Belley,

âgée de 57 ans, du 680, Rang Saint-Pierre, à Ville de La Baie.

Cinq autres personnes ont subi des blessures dans cet accident d'une violence inouïe.

Au cours de la nuit de dimanche, un automobiliste de Kénogami a subi des blessures lorsque son véhicule est allé heurter un

lampadaire à l'intersection du boulevard Lamarche et de la rue Price, à Chicoutimi.

Enfin, un jeune homme de Chicoutimi, Richard Gagnon, du 119, rue Perron, a subi une fracture à une jambe, à l'intersection du chemin Saint-Thomas et du boulevard Talbot.

Pierre Marois veut que la population se serre les coudes

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Le ministre d'Etat au Développement social du Québec, M. Pierre Marois, a lancé un appel à la population du Québec afin qu'elle se serre les coudes pour aller ensuite aux choses les plus prioritaires.

S'adressant devant les congressistes de la Chambre de commerce du Saguenay, à Jonquière, M. Pierre Marois, devant un auditoire attentif, a admis notre capacité de réaliser de grandes choses mais il a invité les régions à compter d'abord sur elles pour régler leurs problèmes.

"Il ne faut pas que ça vienne des Etats-Unis, de

Toronto ou de Montréal pour régler les problèmes des régions. Il faut que ça vienne de vous. Le moteur de développement des petites et des moyennes entreprises doit venir de vous autres."

Le discours du ministre Marois se voulait un appel et à la patience et à la prudence. C'était en fait le thème, le message qu'il ne faut pas attendre après les autres.

Le ministre Marois a rappelé la situation financière précaire du Québec, après la prise du pouvoir, le 15 novembre dernier, indiquant que ça n'avait pas de bon sens de vivre ainsi au-dessus de ses moyens.

"La situation financière était difficile. Nous avions le record du chômage, de l'endettement. Le fait que l'on ne contrôle pas ses outils n'aidait guère." Il rappela la somme de \$4,3 milliards que le Québec avait en trop au fédéral, depuis 16 ans, ce qui a valu un geste de désapprobation du député Gilles Marceau, assis tout près de lui. L'incident est toutefois passé inaperçu, ou presque.

A tous les niveaux le ministre Marois voit un travail immense à accomplir, notamment en ce qui a trait à la Santé et la Sécurité au travail.

"C'est un dossier qui a des incidences économiques et sociales. Nous irons par étape, cependant, mais nous n'accepterons jamais d'un système économique qui voudrait faire passer la machine avant l'homme."

Le ministre a mentionné qu'il se ferait un effort afin

que les syndicats et les dirigeants d'entreprises se parlent de même que pour multiplier les contacts avec les citoyens. C'est la seule façon de procéder si l'on veut amorcer des changements.

Disant qu'il fallait d'abord commencer par la solidarité avant d'aller aux concertations, M. Pierre Marois a admis que c'était un défi emballant que tous les Québécois voulaient se rendre au bout pour se donner une société qui réponde à ses aspirations les plus profondes.

Le sommet économique que le nouveau gouvernement québécois entend tenir avec les syndicats et la partie patronale inspire grandement confiance au ministre d'Etat au Développement social qui considère que jusqu'ici trop de choses avaient été séparées des gens. "C'est une première étape que de commencer à se parler, a-t-il dit. Il faut trouver une entente sur les faits économiques et mesurer les longueurs d'ondes communes, non seulement sur les problèmes économiques mais aussi sur les problèmes sociaux."

"Si nous ne trouvons pas un équilibre social, nous serons dans un cul-de-sac et nous avons tous, au Québec, un goût profond de trouver une paix sociale."

Le conférencier a conclu que les Québécois ont retrouvé, depuis le 15 novembre 1976, un profond sentiment de fierté et de dignité. Et également ils ont maintenant le goût de lancer des entreprises."

Nommé maire de Saint-Stanislas

SAINT-STANISLAS — M. Bertrand Villeneuve a été nommé maire de Saint-Stanislas, par le conseil municipal, lors d'une réunion spéciale tenue en fin de semaine.

M. Villeneuve qui remplace M. Mériéd Rousseau

n'a jamais occupé de fonctions au sein du conseil.

Forestier pour la compagnie Donohue à Girardville, le nouveau maire est âgé de 43 ans. Il est marié à Dolores Martel et père de quatre enfants.

Jeune cycliste happé par une auto

CHICOUTIMI — Un garçonnet âgé de 13 ans, Marc, fils de M. Bernard Chamberland, du 153 rang St-Marc, a subi de graves blessures, hier soir, lorsqu'il fut happé par une automobile à l'intersection du rang Saint-Marc et du boulevard Martel, dans le can-

ton Tremblay. Le garçonnet se promenait en bicyclette lorsqu'il fut happé par une automobile.

Il a été conduit à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de la maison Emery Gravel, et il repose dans un état grave.



UNE EMBARDEE — Encore une fois, hier, un jeune homme de Kénogami a subi des blessures lorsque son automobile a pris une embardée et est allée couper un lampadaire à l'intersection de la rue Price et du boulevard Lamarche. La photographie se passe de commentaires lorsqu'on voit l'état de l'automobile à la suite de l'accident.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Claude COTE

Alma et les environs
662-7820
St-Félicien et les environs
879-3832
Sans frais Interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chief de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marché à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CONFA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Ville Saguenay

Il ne faut pas hâter la fusion

— La CC du Saguenay

JONQUIERE — La Chambre de Commerce du Saguenay a demandé, hier, au gouvernement du Québec d'amender la loi 98 de façon à permettre aux municipalités déjà fusionnées de se roder davantage administrativement, de planifier et de préparer une fusion possible pour Ville Saguenay en ou vers 1985.

Toutefois, la Chambre de Commerce recommande

au gouvernement, en cas de refus au délai demandé, de faire un référendum préalable à la fusion.

La CC du Saguenay a demandé, de plus que les responsabilités et les pouvoirs du Conseil métropolitain du Haut-Saguenay soient révisés ayant pour tâche de mettre en commun des que possible les services qui répondent à des besoins collectifs à

savoir: le transport en commun, l'acqueduc et les égouts, l'enfouissement sanitaire, la protection de l'environnement et le développement du territoire.

Les congressistes ont accordé un appui total, tant au niveau financier que politique au Conseil métropolitain pour lui permettre d'opérer plus adéquatement. Ils ont insisté pour l'on assure un partage

équitable des ressources fiscales à l'ensemble de l'agglomération du Haut-Saguenay.

La Chambre régionale du Saguenay s'est opposée à la nationalisation des centrales hydro-électriques, propriété de l'Alcan, et a incité le gouvernement à se montrer prudent dans les modifications des ententes avec cette compagnie concernant les centrales

hydroélectriques, vu les incidences économiques graves que pourraient occasionner ces modifications sur l'économie régionale.

Les quelque 50 délégués présents au congrès ont invité le gouvernement du Québec à appuyer l'entente-cadre avec le gouvernement d'Ottawa, tel que proposée par le CRD, de façon à assurer les compétitions de canoë-kayak de 1979 à la base de Cépél. Ils réclament que tous les paliers de gouvernements intéressés dans le projet d'aménagement de la Rivière-aux-Sables s'entendent une fois pour toutes dans le sens de l'entente-cadre fédérale provinciale.



CHAMBRE DE COMMERCE DU SAGUENAY — Le ministre d'Etat du Développement social du Québec, M. Pierre Marois, en compagnie du nouveau président de la Chambre de Commerce du Saguenay, au cours d'un entretien, lors du congrès régional qui s'est déroulé hier, à Jonquière.

Economie régionale

Période de consolidation

JONQUIERE — Parlant des investissements et des développements économiques, devant les membres de la Chambre de Commerce du Saguenay, au cours d'un panel, hier, l'économiste de l'UQAC, M. Adam Lapointe voit trois perspectives, pour les années à venir.

— Que le gouvernement continue ses investissements à caractère sociaux, en investissant soit au niveau des loisirs, soit dans la construction de facilités pour les gens du troisième âge. Il inclut également, les investissements majeurs que pourraient être ceux du Moyen-Nord;

— les effets heureux de la consolidation des installations des importantes compagnies comme Alcan, avec la construction de la nouvelle usine de La Baie ainsi que la consolidation des emplois dans le secteur forestier, avec la construction de la Donohue, à Saint-Félicien;

— l'augmentation des PME, (petites et moyennes entreprises), les niveaux sur lequel on a le plus de pouvoirs décisionnels, alors que l'on peut être les promoteurs et les réalisateurs.

M. Adam Lapointe soutient cependant que le fait d'être promoteur est mal perçu, dans le peuple, et que ce phénomène ne favorise pas l'éclosion des petites et moyennes entreprises.

"L'entrepreneuriat conventionnel est si mal perçu, que les gens qui partent des entreprises passent pour des exploitateurs, ce qui fait craindre à plusieurs personnes capables d'être des promoteurs."

Dans son exposé, M. Adam Lapointe a fait le tracé historique des phases de développement, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, depuis le début du siècle.

Il situe les années 1900 à 1950 comme la phase des grands investissements privés et industriels.

La deuxième phase, celle des investissements publics, comprend les années entre 1950 et 1970. C'est celle des constructions dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

La troisième phase part de 1970 jusqu'à nos jours. "Il n'y a pas eu d'investissements. C'est vraiment la phase de récupération, de stagnation, de régression. D'ailleurs, cette phase s'annonçait depuis 1960", a conclu l'économiste.

Plus optimiste

M. Louis-Marie Bouchard, délégué régional à l'OPDQ a replacé la notion éloignée-ignorée dans son contexte et a fait ses réflexions sur les PME et sur le leadership régional.

Se refusant d'entrer de plein-pied dans le mouvement pessimiste des régions éloignées, il a déclaré que la région 02, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau était la moins éloignée des quatre régions-ressources du Québec (les autres sont l'Abitibi, la Côte-Nord et la région de l'Est, Rimouski). "De plus, dit-il nous sommes la région la moins nordique."

Plus optimiste que les autres panélistes, il a fait valoir que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean était la mieux équipée, en raison de ses grandes industries, soit l'Alcan et les compagnies de pâtes et papier.

De plus, il a indiqué que des quatre régions-ressources du Québec, la région 02 était celle qui avait la structure urbaine la plus forte. Sur le plan agricole, il a fait part que l'on était la seule qui offrait

un comportement égal au rendement de base du Québec.

"Tous ces éléments sont de nature à nuancer parfaitement le rôle de la région."

Sur les PME, M. Louis-Marie Bouchard croit qu'il y a moyen de faire quelque chose et que les gens ont la volonté d'agir. A titre d'exemple il a cité ce qui s'est fait à Alma et à Dolbeau tandis qu'abordant le domaine commercial, il a rappelé le cas de Provigain et de Continental, qui ont pris souche chez-nous, par des investisseurs locaux.

M. Bouchard a soutenu que le passé avait démontré que nous avons des racines industrielles autochtones et que les gens de la région ont ouvert de nombreuses entreprises, démontrant qu'il y avait beaucoup de petites entreprises.

"Il y a beaucoup d'entrepreneuriat régional, a-t-il dit et il y a de la place pour le développement des PME. Le passé indique que les découvreurs de la région, la Société des 21 d'abord sont venus pour exploiter et la tradition s'est poursuivie."

Il a rappelé que la période de 1925 à 1950 a été la seule qui a produit un accident de parcours à cette tradition, soit l'implantation des compagnies de pâtes et papier et de l'Alcan. "Mais le reste a toujours été le produit de l'initiative des nôtres."

Le président du CRD

M. Gaston Perron, président du CRD, a soutenu que si le développement du Moyen-Nord ne se réalisait pas, la région connaîtrait une période de régression qui sera difficile à traverser.

A l'instar de M. Raby, il a souhaité la construction d'un chemin de fer qui serait, à ses yeux, préférable à un pipe-line, pour rendre moins coûteuse la réalisation du projet Feral.

A ses yeux, la région comprend trois secteurs distincts, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau, la Baie James et le Moyen-Nord.

Le président du CRD maintient qu'une des priorités actuellement est le rétablissement du climat social et qu'il importe de régénérer l'économie régionale au niveau des petites et moyennes entreprises.

L'importance des réseaux de communications le préoccupe et, mentionnant qu'on est sous l'emprise des gouvernements, il a dit que si on était moins socialisé, on aurait un plus grand libre choix.

M. Perron a parlé de l'importance d'avoir un réseau routier interne bien structuré et s'est dit peu impressionné par le réseau ferroviaire. Quant au réseau aérien, il soutient qu'à l'intérieur de la région, il n'existe pratiquement pas mais qu'entre les régions, il y a un commencement assez intéressant.

Le réseau portuaire, à son avis, est avantageux, mais que pour favoriser le marché national, il faudra un port en eau profonde.

En prévision de d'autres développements, il a indiqué qu'il était impérieux d'établir un plan d'ensemble et de s'y attaquer avec enthousiasme.

Enfin, il a indiqué que le discours du budget du Québec n'était pas de nature à améliorer la position de la région, car étant une région éloignée, nous étions moins bien entendus par les palliers de gouvernements.

Richesses naturelles

Le coût de l'exploitation est devenu prohibitif

— Raymond Raby

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Le directeur général de Niobec, M. Raymond Raby, ne croit pas qu'au niveau des richesses naturelles, on puisse dire "région éloignée" région oubliée", en ce qui concerne nos gouvernements.

"Je crois plutôt que la situation faite à l'industrie est telle qu'il n'y a plus d'intérêt à explorer et à développer, car le coût du travail en milieu corporatif est devenu prohibitif en région développée, qu'il est davantage en milieu éloigné et c'est à mon avis une erreur de demander aux gouvernements de se substituer à l'entreprise. Ce qu'il faut c'est un nouveau système par lequel l'entrepreneur aura intérêt à y trouver son profit qui lui sera taxé."

Au cours d'un colloque dont le thème était "Région éloignée, région oubliée", M. Raby faisait partie d'un panel en compagnie de M. Adam Lapointe, économiste de l'UQAC; de M. Louis-Marie Bouchard, délégué régional de l'OPDQ; et de M. Gaston Perron, président du Conseil régional de développement. Le panel était tenu dans le cadre du congrès annuel de la Chambre de Commerce du Saguenay qui se tenait, hier, à Jonquière, sous la présidence de Mme Louise Morin.

Dans son exposé qualifié de très courageux par les participants au congrès, M. Raymond Raby a soutenu, parlant du projet Feral, que jamais ces gisements ne seront rentables si cette rentabilité doit inclure le capital d'un chemin de fer qui est, dans son esprit, à préférer à un pipe-line en raison du caractère permanent et flexible de cette installation, ce qui automatiquement contribuerait à rentabiliser le secteur forestier et certaines installations minières de moindre importance.

"Le chemin de fer doit être exclu du capital à investir par l'entreprise et c'est aux élus du peuple de

juger si les retombées économiques valent cet effort de bien-être social", a dit le directeur général de Niobec.

M. Raby, dans son exposé a couvert trois points:

— les richesses naturelles ne sont pas oubliées même en région éloignée;

— la qualité de l'infrastructure doit varier en fonction du caractère de renouvelabilité de nos richesses;

— branchons-nous pour savoir si nous désirons maintenir notre caractère compétitif international au niveau des richesses naturelles.

Le panéliste a invité le monde académique à cesser de peindre une image de richesses inestimables dans le Grand et le Moyen-Nord du Québec, qualifiant le Québec, au niveau des richesses naturelles, de pays de paradoxes où l'on peut faire cotoyer un statut de pays en voie de développement à celui d'une économie essoufflée et vieillissante.

Sur l'industrie primaire des métaux, qui a réussi à tenir le coup, jusqu'ici, M. Raby a précisé que ce n'était plus le multiplicateur d'emplois qu'il était par la bataille sans issue entre le Fédéral et les provinces sur les taxes et surtout sur le taux de taxes à imposer au secteur des richesses naturelles, non renouvelables.

Il a invité les citoyens du Québec à se brancher en vivant selon leurs moyens, en établissant des règles du jeu relativement stables par lesquelles le coût du travail n'augmente pas continuellement.

"Ce que l'industrie demande, a-t-il dit, en conclusion, c'est un profit raisonnable et un taux d'impôt non fluctuant. Si les mines doivent payer un taux plus élevé d'impôt parce qu'elles exploitent une richesse naturelle non renouvelable, d'accord! Mais qu'on dise ce que sera le taux et qu'il reste constant et qu'on arrête de changer constamment les règles du jeu tant dans le milieu fiscal que du travail, que de l'environnement.

Autres résolutions

Au total, les congressistes ont approuvé dix résolutions touchant le maintien et le développement d'un réseau d'enseignement privé; l'opposition contre l'étatisation de l'assurance-automobile au Québec et contre le principe de la responsabilité sans égard à la faute; la mise en place d'un programme de participation

visant à rendre les citoyens conscients de l'importance de leur rôle pour la réduction du gaspillage d'énergie; d'envisager sérieusement de donner en priorité et de façon obligatoire des cours d'économie avancés aux étudiants et que ces cours débutent dès les cours

secondaire; de faire le nécessaire pour une reconnaissance dans les faits, de l'importance et de la nécessité de développer au maximum, l'éducation des adultes corollaires de l'éducation permanente; de demander aux gouvernements de coordonner les

efforts des municipalités, des divers ministères et des intervenants pour accélérer la réorganisation et la réfection des grandes infrastructures régionales (Canadien National et CPR), en vue de mieux desservir les intérêts du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le parc des Laurentides laissé sans surveillance

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le ministre des Transports laissera, d'ici quelques jours, le parc des Laurentides sans surveillance.

En effet, selon les renseignements obtenus par le "Quotidien", au cours des dernières heures, il n'y a plus de patrouille qui s'effectue chaque jour entre la barrière de Latérière et l'Étape, aller-retour, ce qui veut dire que si jamais quelqu'un a un accident et tombe dans un fossé, il pourrait demeurer là très longtemps.

Les mesures de sécurité dans le parc des Laurentides sont inexistantes. Il reste la Sûreté du Québec, mais elle doit répondre aux

appels d'urgence et cela prend tout le temps des agents.

Le camp quatre dans le parc des Laurentides, du ministère des Transports, n'aura plus ses 15 employés habituels mais plutôt un employé de jour et un employé de soir, soit des gardiens qui n'ont aucun moyen de locomotion pour venir en aide à qui que ce soit.

En outre, durant la saison d'été, il n'y a plus de patrouille entre 9h30 le soir et 5h30 le matin, contrairement à l'hiver où on travaille au déneigement.

Et il n'était pas rare que les employés de la voirie venaient au secours d'au moins cinq automobilistes,

au cours de la nuit.

En somme, au moment où le ministre des Transports sera à Chicoutimi vendredi, les autorités de la région tenteront de lui parler de la sécurité dans le parc des Laurentides où

des milliers de personnes y voyageront au cours de la saison estivale, à leurs risques et périls.

D'ailleurs, c'est le seul endroit au Québec où il y a 90 milles de route sans une protection adéquate.

Le Dr Rouleau, président de la CC du Saguenay

JONQUIERE — Le Dr Fernand Rouleau de Jonquière, a été élu président de la Chambre de Commerce du Saguenay, hier, à l'issue des assises annuelles qui se sont déroulées à Jonquière. Il succède à Mme Louise Morin, qui terminait son mandat.

M. Jean-Baptiste Blackburn, de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, a été élu premier vice-président tandis que M. Claude Boily, de Jonquière, était désigné pour occuper la fonction de deuxième vice-président.

Le secrétaire honoraire est M. James Coming, de la Chambre de Commerce de Port-Alfred.



SERENA — Le Service de régulation des naissances tenait son congrès régional, hier à Alma.

Planning familial

Serena réclame une meilleure répartition du financement

par Christiane Laforge

ALMA — Serena espère que le financement national servant au planning familial soit réparti équitablement entre les organismes oeuvrant dans ce domaine. L'aspect financier est un des points d'action mentionnés par l'exécutif du service de régulation des naissances lors du congrès régional tenu hier à Alma. Dans cette optique un comité est également chargé de soumettre un projet dans le cadre de Canada au travail.

Pour Serena, il s'agit de permettre à son action de continuer dans l'information des couples désireux

de se familiariser avec les méthodes de planification de naissances. Quoique l'objectif de ce service dépasse largement la simple information, défendant des principes de morale chrétienne et visant surtout à promouvoir l'unité de la famille.

Actuellement ce service compte 78 membres. Ces derniers, au cours de la dernière année ont rencontré un total de 6.475 personnes, touchant à des questions comme la régulation des naissances, la méthode symptomatique, la méthode de la glaire et éducation populaire. Cela équivaut à 9.709 heures de travail bénévole, à 1.883 appels téléphoniques, à 8.474 brochures et à 235 feuillets publicitaires.

Au cours de cette journée une conférence donnée par le Dr et Mme Benny Simard, informait l'équipe Serena d'une méthode encore peu connue en Amérique du Nord, appelée méthode d'ovulation ou Billings.

Cette méthode découverte depuis 25 ans et surtout employée en pays de Tiers-Monde est essentiellement naturelle, et basée uniquement sur la glaire (perte claire et lubrifiante précédant l'approche de l'ovulation). Cette méthode n'exige aucun instrument, aucun produit chimique, et peut être utilisée par toutes les femmes sans exception, même quand le cycle est irrégulier, aussi en période de lactation ou de préménopause.

La journée s'est terminée par l'élection d'un nouvel exécutif composé comme suit: Jocelyne et Christiane Ouellet d'Alma, présidentes; Micheline et Louis-Marie Blackburn d'Arvida, secrétaires; Julien et Louise Tremblay d'Arvida, trésoriers; Ginette et André Dufour, présidents de Jonquière; Donat et Noëlla Tremblay, présidents de Chicoutimi; Normand et Michel Martel, président de Roberval; Dolores et Bertrand Tremblay, présidents de Dolbeau; Louis-Joseph et Renelle Jean, couple-animateur régional.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les ententes-cadres figent dans la remise en question

Après le rejet de Parc-Saguenay, le gouvernement provincial pourrait bien aussi mettre un terme aux traditionnelles ententes fédérales-provinciales.

Et même si le ministre Marcel Lesard de l'Expansion économique régionale, se promène avec sa besace remplie d'or, il rencontre de plus en plus d'indifférence chez son interlocuteur provincial Jacques Léonard, ministre d'Etat à l'Aménagement et responsable de l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec).

Le seul message qui semble parvenir de Québec prend la forme d'un lietmotiv: "L'argent que vous nous offrez nous appartient. Remettez-nous là simplement en points d'impôt et nous en disposerons comme bon nous semblera".

On sait qu'en vertu des ententes-cadres, le gouvernement provincial défraie au moins 50% des programmes. Le Québec apporte évidemment sa contribution financière et il a l'autorité de refuser ou de faire modifier les projets soumis par Ottawa. Quoi qu'il en soit, rien ne peut s'entreprendre sans l'accord du gouvernement provincial.

Or, il semble de plus en plus probable que les plus fervents indépendantistes à l'intérieur du gouvernement soient en train de remporter la première manche en faisant accepter par leurs collègues la rigueur auto-

nomiste de Duplessis qui a notamment longtemps refusé les subventions offertes par le pouvoir central aux Universités du Québec.

Au cours de mon séjour à Québec, après la présentation du premier budget péquiste, la semaine dernière, tout le monde s'est adonné au patinage de fantaisie lorsque j'ai abordé les ententes fédérales-provinciales. Et hier, des personnages informés, notamment le président Gaston Perron, du CRD (Conseil régional de développement) ne paraissaient pas davantage rassurés.

"Le seul élément nouveau dans le budget Parizeau qui touche notre région est la ponction d'un montant additionnel de redevances de quelque \$6 à \$8 millions à l'Alcan pour l'utilisation des eaux des rivières Shipshaw, Péribonka et de la Petite Décharge. C'est une décision logique, mais la région obtiendra-t-elle une juste part d'investissements promis depuis longtemps?"

Il apparaît donc de plus en plus plausible que la construction de l'autoroute Alma-La Baie ne sera pas entreprise cette année en vertu d'une entente cadre sur les axes routiers prioritaires. On envisagerait plutôt à Québec de construire, en puisant dans le budget des Transports, d'abord la voie rapide que justifie amplement le volume de la circulation à cet endroit, soit de La Baie à Jonquière.

Quant au programme agroforestier, il mériterait une attention spéciale puisqu'il s'agit en fait de poursuivre un premier projet. Quelle en sera l'ampleur?

Le réaménagement de la zone portuaire de Chicoutimi préoccupe le gouvernement provincial puisqu'il comprend la nécessité de compléter les installations portuaires pour la région, dans la vision d'une exploitation plus intense de nos ressources naturelles (projet Ferral), de même que l'érection d'un Centre des congrès. Après Montréal et Québec, c'est Chicoutimi qui accueille le plus de congrès (une trentaine environ). Or, sans un centre des congrès convenable, la région risquerait de perdre progressivement cette importante contribution de l'activité touristique.

Et les autres propositions faites par le CRD et les autorités régionales pour insérer dans d'éventuelles ententes fédérales-provinciales?

Il est bien difficile d'obtenir des précisions présentement, mais le projet du Mont Valin n'a pas avancé ces derniers temps parce qu'on voudrait que les promoteurs abandonnent leur objectif d'y voir aménager un centre international de ski alpin.

Québec est favorable à l'aménagement du Mont Valin en parc de conservation et de loisirs au service de la communauté régionale, mais pas en centre de ski. On prétexte les investis-

sements considérables et les difficultés de recruter une clientèle fortunée (les adversaires soutiennent que les adeptes de ce sport touchent en moyenne un salaire annuel de \$30,000 et plus...)

Ce ne sont là que des hypothèses, bien sûr, mais qui suintent des dernières conversations avec des personnalités autorisées et des haut fonctionnaires.

On en saura probablement davantage vendredi prochain lorsque le ministre d'Etat à l'aménagement, M. Jacques Léonard, viendra présider la cinquième assemblée mensuelle de la Commission administrative régionale, ce mécanisme qui regroupe les quelque 15 représentants des ministères provinciaux sur le plan régional.

Pour éviter les déceptions, il est donc préférable de percevoir 1977 comme l'année de la remise en question et de l'austérité économique.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Des chiens détruisent la faune

Histoire d'admirer de beaux paysages, assez souvent, je vais parcourir en Jeep les différents chemins qu'on appelle "chemin à Murdoch". Mais sur cette route, lorsqu'on traverse plusieurs clubs de chasse et pêche, je suis toujours étonné de rencontrer un grand nombre de grands et petits chiens qui vagabondent et courent partout à travers bois et forêt. Une vraie épidémie!

Au printemps dernier, j'ai été témoin d'une scène dans ce coin qui m'a vraiment déçu. Je m'arrêtai le long de la route. C'est alors

qu'un bon monsieur, propriétaire de chalet, m'apprit qu'il n'était pas grave de laisser les chiens en liberté. "Que cela se faisait toujours de même. Et qu'il y avait assez de voir qu'en ville, il fallait les attacher". Il ajoutait: "Mon chien ne fait pas de mal pas plus que ceux des autres chalets". A peine avait-il terminé sa phrase que surgit un gros chien laissant pendre de sa gueule une femelle de lièvre qui n'avait pas encore mis bas. "Viens-t'en, mon beau gros chien, de bon gros chasseur", dit avec bon cœur ce bon monsieur à son chien.

Vraiment il y a de quoi réfléchir quand on pense à la protection et à la conservation de notre faune. Oui, ces chiens en liberté qui ne font rien de mal ont pourchassé pendant des nuits et des étés, des oiseaux et leurs petits. Oui, que de couvées de perdrix ou de canards ont été dérangées et manquées. Oui, que de petits lièvres sont morts "à bout de souffle", poursuivis par ces chiens fous et errants.

Des trappeurs expérimentés m'ont dit qu'on ne pouvait pas évaluer tout le tort que les chiens en liberté des clubs de chasse

et pêche pouvaient causer aux animaux à fourrure.

Toutes les associations de chasse et pêche ainsi que les associations des trappeurs se doivent de faire des pressions pour que cessent un tel désastre et que des sanctions soient prises contre les clubs qui se croient tout permis.

Lawrence Villeneuve, Association provinciale des Trappeurs, Ind., Incorporé, (Division Saguenay) Ste-Rose-du-Nord, Comté Dubuc.

Le 12 avril 1977.

Les poussins retardent le service

Monsieur le Maître de poste, Bureau de poste de Chicoutimi, Rue Racine, Chicoutimi.

Monsieur,

Par la présente, je désire formuler une plainte au sujet de la qualité du service fourni au comptoir des colis par l'un de vos employés.

Je n'ai jamais trouvé que le service chez vous pêche par excès de courtoisie. Mais j'ai vécu, le mardi, 12 avril 77, vers 16h15, une situation injustifiable dans un service public. Je me suis présentée au comptoir des colis pour connaître l'affranchissement nécessaire au colis que je désirais poster. Juste à ce moment, l'employé, un certain M. Gagné selon sa plaque d'identification, décide de



quitter son comptoir. Après 5 minutes d'attente, le voilà

poussins de Pâques, fort nombreuses par ailleurs, empliées sur un charriot bas. J'attends encore quelques minutes, n'en croyant pas mes yeux de constater que M. Gagné s'occupe d'abord des poulets, me laissant moi et les 6 autres personnes qui attendaient maintenant derrière moi, attendre tout bonnement.

Enfin, je m'informe si M. Gagné estampillerait toutes ces boîtes de poussins avant de nous servir; on me répond oui, comme si ce fut la chose normale. Je me décide donc à changer de comptoir et demande au préposé aux timbres de bien vouloir peser mon colis. Ce qu'il accepte. Grand bien me fasse sinon j'y serais peut-être encore...

Je trouve cette attitude de M. Gagné tout à fait inacceptable. Si la complexité de sa tâche est telle qu'elle échappe au commun des mortels, il aurait pu se donner la peine de nous l'expliquer et de s'excuser de nous faire ainsi attendre. Si j'en crois les commentaires de la quinzaine de personnes qui constituaient la file d'attente quand j'ai quitté le bureau de poste, M. Gagné ne rehausse aucunement la réputation des fonctionnaires qui "fonctionnent" chez vous.

Je vous prie, monsieur le Maître de poste, de bien vouloir m'excuser auprès de M. Gagné d'avoir tenté de le déranger dans l'exécution de sa tâche pascale.

Suzie-D. Fortin, 219, Duquesne, Chicoutimi, P.Q.

Le 13 avril 1977.

Les éleveurs sont exploités

Permettez-moi de me servir de votre journal pour faire quelques commentaires concernant la viande bovine produite dans la région Saguenay-Lac-St-Jean.

Ayant été éleveur sur une ferme, j'ai des membres de ma famille qui sont cultivateurs et je m'intéresse aux problèmes auxquels les producteurs font face régulièrement.

Il se produit plus de 5,000 boeufs de l'Ouest annuellement dans notre région; on dit que cette production est nettement insuffisante car notre région en achète de grande quantité de l'extérieur pour suffire à sa consommation.

Plus de 1,000 têtes sont vendues à chaque année à l'extérieur de la région, même en Ontario.

Les prix ridicules payés aux producteurs en comparaison du prix fort payé par le consommateur lorsqu'il l'achète chez son boucher, c'est à n'y rien comprendre. Qui en sont les responsables?

J'ai été surprise d'apprendre lorsque j'ai pris des informations que l'association regroupant ces producteurs était composée de 4 administrateurs, fonctionnaires provinciaux et dirigeants de compagnies.

Messieurs les producteurs, organisez-vous! Ne

qui revient et se met à estampiller des boîtes de

voyez-vous pas que vous faites le jeu de ces messieurs du gouvernement?

Savez-vous que tous les travailleurs "à part vous" ont compris depuis longtemps qu'ils ne seraient jamais aussi bien défendus que par eux-mêmes?

J'espère pour vous que l'exploitation dont vous êtes l'objet soit corrigée au plus pressant avec la mise en place d'un gouvernement que nous avons cru capable de corriger des injustices de ce genre.

Mme Armande Tremblay, Boul. Auger, Alma, Cté Lac-St-Jean, Le 15 avril 1977.



Photo Jacques Desbiens

Des gens appellent à l'aide

Veillez prendre note que je ne me réserve aucun droit sur les écrits que je demande à publier. Je cherche plutôt à atteindre chaque lecteur.

Cependant, ne va pas lire ces écrits à ceux que le bruit de ce monde a rendu sourd aux grandes Vérités! Commence d'abord par leur éduquer l'oreille.

Si tu ne te tiens pas devant eux, descends de ton piedestal, va les rejoindre dans le fossé où ils s'embourbent. Ils sont trop faibles pour remonter seuls le cahot; n'oublie jamais, que nous sommes tous égaux; tous ont la même origine et tous, cheminons vers le but ultime: "La vie ne commence-t-elle pas dans les larmes pour se continuer dans le combat? Et finir dans l'abondante moisson éternelle?"

Celui qui ne se livre pas au combat pour la cause du bien sera réduit à sa propre faiblesse et il succombera sous le poids de sa misère. Par exemple, va, ne tarde pas, arrête le bras malfaiteur de celle qui crie, à haute voix, crucifiez-le! crucifiez-le! Car c'est le Christ qu'elle se propose de crucifier cette femme qui a lancé cet appel au journal Le Quotidien, sa-

medi, le deux (2) avril, à la page C 6, afin de trouver un moyen adéquat pour se faire avorter, donnant pour raison qu'elle a sept (7) enfants et qu'en plus, elle est âgée de quarante-neuf ans; va prêter ma n-forte à cette

femme, toi, l'élite de son milieu. Immobile-toi, c'est l'unique condition pour vivre chrétiennement.

Aie foi à la Providence; même si tu as déjà quinze (15) enfants, offre-lui d'élever celui-là, si elle le rend à

son terme. La mesure d'aimer, est d'aimer sans mesure!...

Jeanne Desbiens, 376 est, rue Price, Chicoutimi.

Le 12 avril 1977.

M. Bédard a besoin d'appuis

Félicitations à M. M.-A. Bédard, ministre de la Justice.

Concernant les lois 23 et 253 qui ont été adoptées il y a quelque temps à l'assemblée nationale par M. le ministre de la Justice, M. Bédard.

Je tiens à le féliciter pour le geste qu'il vient de poser en prenant cette décision parmi l'une des plus urgentes; et en considérant tous les problèmes sociaux et économiques que lui donne son ministère.

La motion de blâme faite par les libéraux et les partis d'opposition, est la preuve éclatante, qu'ils maintiennent leur attitude de provocation et d'affrontement envers tous les syndicats et travailleurs québécois.

Je désapprouve cette attitude qui nous a conduit à ce climat social inhumain.

Les Québécois en avaient assez de cette "Tour de Babel"; ils l'ont prouvé clairement le 15 novembre.

C'est ma conviction profonde, que nous le voulions ou non, le temps du dialogue s'impose; qu'il nous faut miser non seulement sur la compréhension des travailleurs, mais aussi de tous les citoyens québécois.

Ce n'est pas en pénalisant les syndicats pour les réduire à la faillite qu'on réglera les problèmes du syndicalisme.

La voix du dialogue et de la réconciliation sociale n'est pas une tâche facile, ni sans embûches; il y aura sûrement des opinions partagées, mais il faut quand même s'engager résolument dans la recherche d'une solidarité québécoise si nous voulons encore la paix sociale.

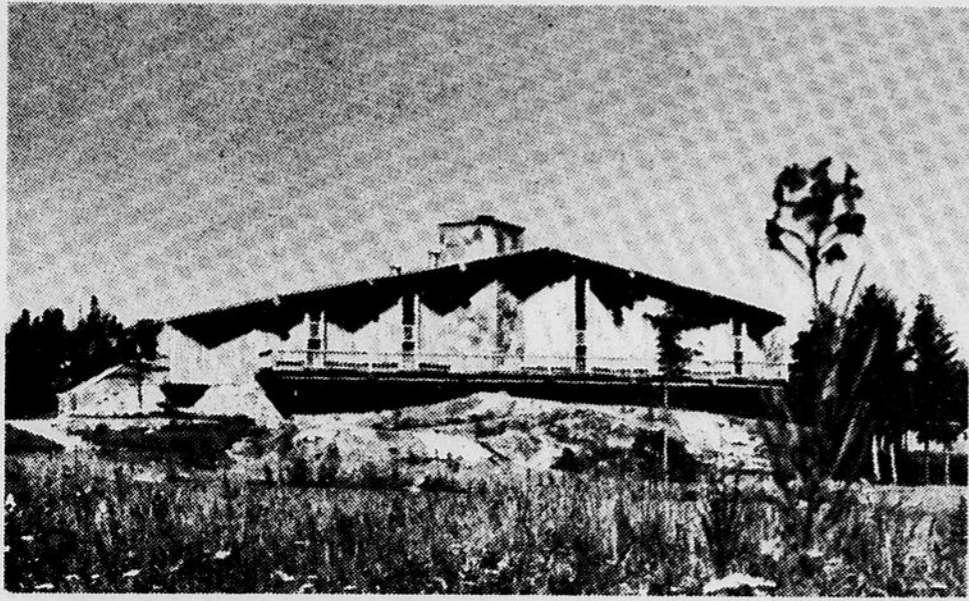
Je sais très bien que c'est avec les travailleurs québécois et toutes les catégories de citoyens qu'il nous faudra ensemble refaire un visage nouveau au Québec.

Ce n'est sûrement pas une société de barricades édifiée précédemment par des lois spéciales, ou des attitudes d'affrontement qu'on règle les problèmes ou qu'on les amplifie.

Personne n'est infallible en ce bas monde, reconnaissons nos erreurs humaines et appuyons notre ministre de la Justice, M. Bédard pour la décision qu'il a prise et toutes les autres qu'il devra prendre pour le mieux-être de notre société à court et à long terme.

Maurice Lavoie, 29485, rang St-Jean, Ville de La Baie.

Le 13 avril 1977.



GRAND CHALET — La principale bâtisse du Mont Plaisant demeure le grand chalet, construit en bois rond, et qui va continuer d'être administré par la ville.

Nouvel élan au centre du Mont Plaisant

par Jacques Girard

ROBERVAL — La Corporation du Mont Plaisant de Roberval, une société à but non lucratif, dont le nouveau président est M. Jos Ancitil désire cette année relever un défi: donner un élan nouveau à ce site touristique qui existe depuis 1966.

Situées près de l'aéroport, les installations du Mont Plaisant représentent un investissement de \$1.000.000. Le but de la corpora-

tion comme le souligne M. Ancitil est de surveiller, d'exploiter les biens du Mont Plaisant et de recruter le personnel pour permettre au terrain de camping et au restaurant de "fonctionner."

Ce dernier point est le problème majeur de la corporation. Les nombreux salaires grueaient les profits et chaque année, on enregistrerait des déficits.

Mais l'engagement de M. Laurier Bouchard lors de la dernière

séance du conseil municipal qui a loué le terrain de camping, le restaurant (épicerie) et le mini-putt pour une somme de \$6.500., pourrait cette année régler ce problème.

M. Bouchard déboursa \$500 pour jouir des services de la piscine qui, avec le chalet relève de l'administration de la ville. M. Bouchard opère une entreprise à caractère familial.

Pour la nouvelle équipe, d'autres pro-



VUE D'ENSEMBLE — Nous apercevons sur cette photo la piscine avec une barbotteuse pour les enfants et une vue d'ensemble du terrain de camping.

blèmes ont surgi avec les années. Le Mont Plaisant se doit de concurrencer d'autres terrains de camping comme Val Jalbert qui a été agrandi et rénové, le nouveau camping du Zoo de Saint-Félicien et "l'exotisme" de Pointe-Bleue.

Avantages-services Dans cet ordre

d'idées, M. Jos Ancitil énumère les avantages du Mont Plaisant: foyers et électricité sur tous les terrains, laveuses-sècheuses, toilettes en céramique, douches et égouts. Le terrain est reconnu pour sa grande propreté.

La piscine opérée par la ville et dont la surveillance est assurée par

des personnes compétentes garantit la sécurité des baigneurs. Des règlements sévères, mais humains assurent le calme et la paix sur le terrain, le couvre-feu entre autres.

L'absence d'arbres constitue certes un inconvénient, mais d'ici peu, selon le nouveau comité, on va corriger cette lacune.

En terminant, M. Anc-

til souhaite que les Robervalois contrairement aux années antérieures fassent la promotion de leur terrain de camping au lieu de diriger les touristes vers les autres lieux de villégiature.

Les travailleurs des scieries désirent des conventions reflétant leur solidarité

LAC BOUCHETTE — Les travailleurs des dix scieries de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme l'a déclaré si souvent M. Benoît Maltais conseiller syndical de la CSN, désirent des conventions qui témoignent de leur solidarité: la même indexation des salaires au coût de la vie dans toutes les scieries de la région le prouve de façon non équivoque.

Les dix scieries de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean avaient délégué, samedi dernier à Lac Bouchette, deux membres de leur syndicat respectif.

M. Nicol Morin, vice-président du Syndicat national des travailleurs de Roberval (FTPF-CSN), a confié au Quotidien que ces réunions avaient lieu habituellement une fois par mois.

Le but premier de ces assemblées est d'étudier et de discuter les problèmes que rencontrent les travailleurs des usines de bois.

A Roberval

Le club Optimiste est très actif

par Jacques Girard

ROBERVAL — Le club Optimiste de Roberval présidé par M. Egide Verrault est très actif. L'aide que les Optimistes ont fournie à 12 projets et organismes du secteur de Roberval pendant l'année 1976-77 le prouve d'une façon éloquente.

Tout en remerciant les nombreux donateurs qui ont participé à l'oeuvre du club Optimiste, M. Verrault ne tarit pas d'éloges à l'endroit des membres de son équipe.

Le club Optimiste a accordé une subvention au Cercle des jeunes naturalistes afin de leur permettre de réaliser certains projets.

L'organisme a créé un café étudiant où les jeunes âgés de 14 à 18 ans peuvent se rencontrer et écouter la musique qui leur plaît. Précisons ici l'apport du Service des loisirs de la ville de Roberval. C'est le club Jeunesse Octogone Cool 14-18.

De plus, l'équipe de M. Verrault a aidé le club de hockey Optimiste midget et le hockey mineur de Roberval. Dans le premier cas, une subvention de \$1.500, a permis d'acheter et de renouveler l'équipement en général tandis que dans le

Par le temps qui court, d'ajouter M. Morin, ils ne manquent pas.

Pour la circonstance, on avait choisi le village du lac Bouchette afin d'appuyer moralement et financièrement les ouvriers du meuble (en arrêt de travail depuis le 16 mars dernier) dans le conflit qui les oppose à la compagnie Au Da Hou Inc. Dans ce cas, la convention étant échue depuis le 2 janvier 1977, les premières négociations ont réglé les clauses normatives tandis que celles de la semaine dernière ont permis aux deux parties de s'entendre sur les clauses

du droit d'ancienneté et de la sécurité au travail.

Mais les points les plus importants — la carte de production, les conditions salariales, la durée de la convention et l'indexation des salaires au coût de la vie — seront abordés lors de la prochaine journée de négociation, le 21 avril prochain.

Un autre conflit se poursuit dans l'industrie du bois. Ce sont les travailleurs de la scierie Gagnon Frères Limitée de Roberval en arrêt de travail depuis 14 semaines, l'indexation étant le dernier point en litige.

Plusieurs projets à Normandin

NORMANDIN — Lors de la conférence de presse que tenait le Conseil municipal du village de Normandin, le maire, M. Claude Gilbert, a profité de l'occasion pour tracer un bilan des divers projets à venir.

Le Conseil appuie la demande adressée par le Club de l'Age d'Or qui désire avoir un nouveau local, le précédent ayant été détruit pas le feu, lequel était situé au sous-sol de l'église. Ce projet appelé Horizon nouveau est réservé aux personnes âgées et dépend du Secrétariat d'Etat.

Dans un autre domaine, le conseil épaula la demande de la Corporation municipale qui désire obtenir les services de la Société des Alcools du Québec. Selon le maire, l'absence d'un tel service cause un "préjudice" et oblige les citoyens à s'approvisionner ailleurs.

De plus, grâce à un programme conjoint fédéral-

provincial, la municipalité pourra profiter d'une subvention de \$1.000 par habitation. "Ce projet vise à aménager davantage de terrains destinés aux habitations de dimensions modestes à densité moyenne et à encourager l'utilisation économique des terrains."

On recevrait \$34.000 pour développer 10 unités dans le parc des maisons mobiles.

Il y a certes le projet de récupération de la garderie de Saint-Ludger et l'amélioration des services de la clinique médicale.

En terminant, M. Gilbert croit que la présence de Donohue va favoriser le développement de Normandin... "car la proximité de l'usine, le nombre et la qualité des services que nous offrons, la facilité de construction, et surtout, le coût plus que raisonnable des taxes à Normandin... peut séduire les gens qui viendront travailler dans notre région", d'ajouter celui-ci.

Des voleurs très actifs à Alma en fin de semaine

par Guy Bergeron

ALMA — Les voleurs ont été actifs, au cours de la fin de semaine, dans le secteur d'Alma.

Au Service Général de l'Auto, rue du Pont, les malfaiteurs ont volé des coffres d'outils et d'autres objets pour une valeur de plus de \$1400.

A l'Ecole Marguerite-Bourgeois, les voleurs ont pénétré par effraction mais le concierge ne pouvait déterminer hier s'il y avait eu vol ou non.

Enfin, disons que les policiers ont résolu en l'espace de quelques minutes, deux délits de fuite, lorsqu'un adolescent, âgé de 15 ans, a admis à ses parents qu'il avait emprunté l'automobile de sa soeur et qu'il avait eu un accident et pour ensuite prendre la suite.

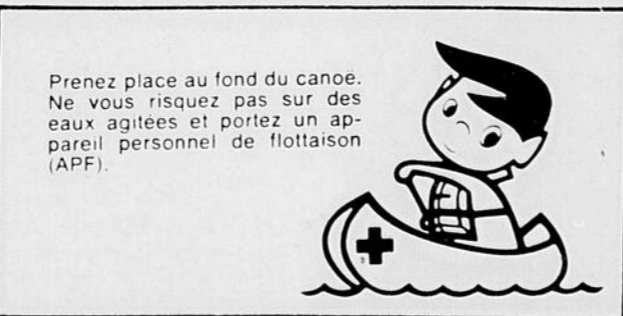
En effet, les policiers avaient deux délits de fuite sur les bras, dont l'un commis au cours de la nuit. Dire que la soeur de l'adolescent se plaignait que son auto avait été heurtée.

Toutefois, lors de l'admission de l'adolescent, les policiers, sous la direction du sergent Gabriel Potvin, avaient déjà classé les dossiers.

A Noël, le club Optimiste a donné un cadeau à tous les malades mentaux et handicapés du secteur de Roberval.

A tous les ans, le mouvement qui fêtera son cinquième anniversaire le 21 mai prochain organise dans le cadre de la semaine de sécurité à bicyclette une clinique spéciale. Pendant une journée, des instructeurs qualifiés accompagnés d'un policier donnent les éléments de la sécurité à bicyclette, enregistrent et examinent les vélos, font effectuer un test d'habileté et émettent un permis de conducteur.

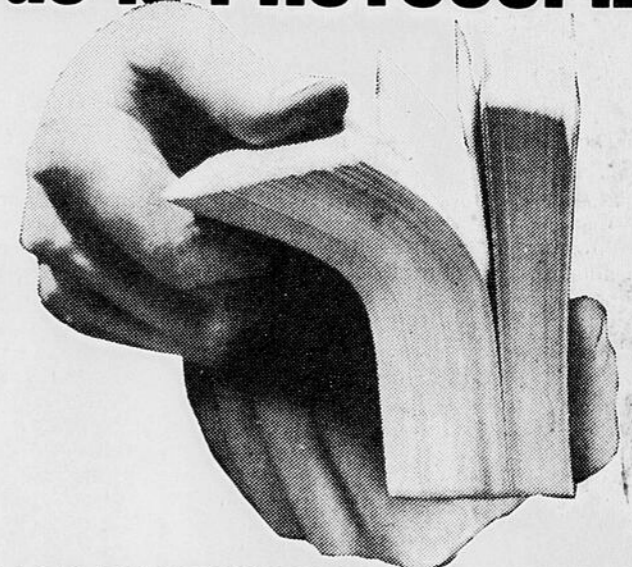
Deux fois par an, avec la participation de la Croix-Rouge, on met sur pied une clinique de sang. Le club paie le coût de location de la salle, recrute les bénévoles, achète les boissons et biscuits de même que le fameux petit cognac.



Prenez place au fond du canot. Ne vous risquez pas sur des eaux agitées et portez un appareil personnel de flottaison (APP).

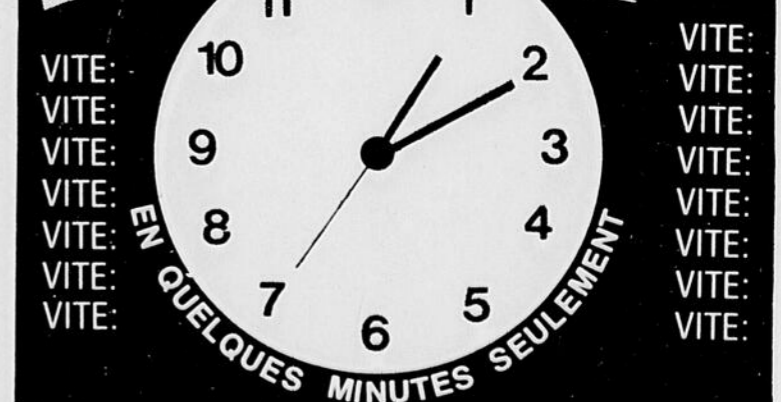
LE 25 AVRIL J'ARRIVE

MAINTENANT DISPONIBLES:
TOUTES LES PHOTOCOPIES
"POSSIBLES - IMAGINABLES"
 DONT VOUS AVEZ BESOIN
AU VRAI CENTRE
de la PHOTOCOPIE



NOUS LES PHOTOCOPIONS ET RASSEMBLONS
EN UN RIEN DE TEMPS PENDANT QUE
VOUS ATTENDEZ; TOUT CELA
POUR PRESQUE RIEN!

545-4474



DEMANDEZ LA LISTE DE PRIX A VOTRE

IMPRIMERIE
 LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque — CHICOUTIMI — Tel. 545-4474

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

LA JC DE ST-FELICIEN

M. Christian Perron vient d'être porté à la présidence de la Jeune Chambre de Saint-Félicien. Il succède à ce poste à Mlle Lucie Grenier qui continuera de siéger au sein du conseil d'administration à titre de présidente ex-officio. Les autres membres de l'exécutif élus récemment sont: Marc Larouche, Jacques Bolduc et Roger Leclerc, respectivement premier, deuxième et troisième vice-présidents, André Laflamme, Paul Doyon, Jean-Marc Dufour, Raynald Simard, André Gagnon et Régis Couture, directeurs.

RECORD DE DANSE

Une Britannique de 18 ans, Julie Skubada, a établi un nouveau record mondial de danse ininterrompue: 113 heures 35 minutes.

C'est le résultat d'un concours groupant 14 concurrents dans une discothèque de Swindon, qui a commencé jeudi dernier et s'est achevé mardi.

Selon l'annuaire des records "Guinness Book of Records", qui enregistre l'exploit de Mlle Skubada, le précédent record, 110 heures, était détenu par une autre Britannique, Patricia Glenister.

GM ABANDONNE

La General Motors abandonne la construction du moteur rotatif après sept ans de recherches, en raison du peu d'économies d'énergie et des importantes pollutions qui résultent de son fonctionnement. La GM a consacré environ \$100 millions à ces recherches intensifiées après la crise énergétique de 1954.

BUFFET-BENEFICE

Sobriété du Canada invite toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean à son buffet-bénéfice annuel, qui se déroulera le dimanche 1er mai. La présidence du comité spécial, veillant à la réalisation de son comité, a été confiée à Mme Jeanne-d'Arc Tremblay-Roy. Le conférencier sera Me Marc-André Bédard, ministre de la Justice. Il sera présenté aux convives par le juge Lucien Tremblay et remercié par le juge Edmond Savard. Ce buffet-bénéfice se tiendra sous la présidence d'honneur de Mgr Marius Paré et de M. Bertrand Bouchard, vice-président régional de l'Alcan. Sobriété du Canada travaille à instaurer un climat social de sobriété et donne rendez-vous à ceux qui veulent l'aider à atteindre cet objectif, le dimanche 1er mai, au mo-

tel Le Montagnais de Chicoutimi.



...AS FRENCH AS FRANCE

Le Saguenay-Lac-St-Jean, le coin le plus français d'Amérique

summer language bursary programme
26 June - 7 August

école de langue française
et de culture québécoise
Université du Québec à Chicoutimi

L'UQAC ACCUEILLERA DES ETUDIANTS ANGLOPHONES

Pour la troisième année, l'Université du Québec à Chicoutimi dispensera de l'enseignement en langue française et en culture québécoise à des étudiants anglophones. Ces cours d'été s'échelonnent du 21 mai au 6 août. Ils seront donnés à trois différents groupes d'étudiants par une dizaine d'enseignants assistés de huit moniteurs. Le premier groupe d'environ 60 étudiants vient du Collège universitaire de St-John d'Alberta (21 mai au 25 juin); le 2e groupe comprendra au moins 80 personnes, titulaires de bourses de gouvernement canadien ou étudiants non-boursiers venant d'un peu partout au Canada (26 juin au 7 août); enfin, le 3e groupe comprendra environ 40 boursiers qui, d'une extrémité à l'autre du pays, ont manifesté leur désir de suivre l'enseignement qui sera dispensé du 10 juillet au 6 août. Ces quelque 200 personnes viennent chez nous pour mieux connaître la région, vivre au milieu de la population et comprendre un peu mieux la civilisation et la culture québécoises.

COLLOQUE LIBERAL

Le Parti libéral du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra un colloque régional, le dimanche 24 avril, à compter de 12h30, à l'école polyvalente Dominique-Racine de Chicoutimi. A cette occasion, divers sujets d'intérêt régional et provincial seront discutés et une délégation de membres influents du Parti libéral du Québec seront présents.



DES CITOYENS OBEISSANTS

La scène se déroule sur Park Avenue, célèbre artère de la ville de New York. L'affiche "no standing" qui s'adresse aux véhicules peut aussi signifier qu'il est défendu de se tenir debout à cet endroit. On dirait, en tout cas, que deux piétons l'ont interprété ainsi. En réalité, ces deux personnes ont décidé que ce coin ombragé était idéal pour s'allonger, à l'heure du lunch. Il a fait très chaud, la semaine dernière, dans la métropole américaine. Et les météorologues prédisent que cette vague de chaleur se dirige vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Bravo!

ATTENTION AUX BELLES FILLES

Tout homme qui se retourne brusquement pour admirer la jolie fille qui vient de passer le fait à ses risques et périls.

Il peut s'infliger une vive douleur dorsale, a déclaré lors d'une récente conférence sur l'arthrite et le rhumatisme, le Dr Philip Wood, directeur de recherches épidémiologiques.

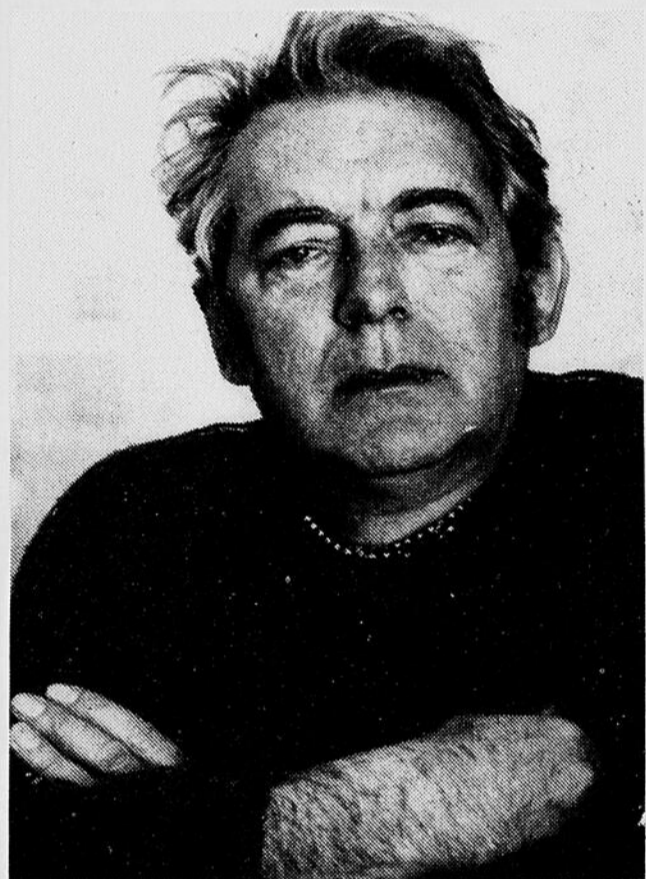
Mais, parmi les causes les plus communes des douleurs que le dos peut infliger à l'homme figure "la vie sédentaire", a ajouté le médecin.

EXPOSITION AEROMODELISTE

Le Club aéromodeliste du Saguenay tiendra sa 15e exposition annuelle, les 23 et 24 avril, à l'école polyvalente d'Arvida. Plus d'une cinquantaine de modèles réduits d'avions et de bateaux seront exposés pendant ces deux jours et l'exposition accueillera des participants de Québec, de Trois-Rivières et de la Côte-Nord. En outre, l'exposition est ouverte à tous les amateurs de modelisme, membres ou non d'un club, et tout le public est invité à visiter cette manifestation d'envergure.

CONGRES SUR LA FAUNE

Le congrès du printemps de la Fédération québécoise de la faune se tiendra le 30 avril à l'Auberge des Gouverneurs de Chicoutimi. Les délégués et représentants des associations affiliées à la fédération étudieront alors en assemblée générale les propositions amenées par les différents conseils régionaux. On discutera, entre autres, de la chasse au chevreuil, à l'orignal et au petit gibier, ainsi que des dates d'ouverture et de la durée des saisons, des territoires sous bail, des conditions de travail des agents de conservation et des sociétés de gestion. Les gens intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Fédération québécoise de la faune, en téléphonant à (514)-271-3579.



LECLERC REMET SA TOURNÉE

Le chanteur-compositeur Félix Leclerc a été obligé de reporter une tournée qu'il devait effectuer en France, car il n'est pas encore totalement remis d'une mauvaise grippe, a indiqué hier, à Québec, son agent M. Pierre Jobin.

Celui-ci a précisé que Félix Leclerc avait été hospitalisé en février durant une dizaine de jours, par suite d'une grippe, et qu'il se rétablit plus lentement que prévu.

Sa tournée en France a été remise à l'automne, a-t-il dit.

CONTRE LE ZONA

Ceux qui souffrent du zona ou herpès zoster, cette infection cutanée qui provoque une démangeaison intense et l'inflammation de la partie touchée, seront heureux d'apprendre la découverte d'un nouveau médicament efficace: l'adénine arabinoside. Ce sont deux médecins de la faculté de médecine de l'Université de l'Alabama qui viennent de mettre au point ce médicament permettant de diminuer la douleur des victimes du zona et de hâter la guérison de l'infection. On signale que c'est la première fois qu'un médicament antiviral est utilisé avec succès chez les humains sans provoquer d'effets secondaires graves. Pour plus d'informations, communiquez avec votre pharmacien.

TOURBEC NOUS AMENE DES TOURISTES

Dans les grands jours de la dernière fin de semaine, TOURBEC, une créature du gouvernement provincial, invitait les jeunes à visiter le Québec au cours de la prochaine saison estivale (si jamais elle arrive). Et, chez nous, on a prévu pour les Québécois deux programmes: le premier au Lac-St-Jean (vie sur la ferme), durant le mois d'août, et le deuxième (à la découverte du fjord du Saguenay).

Ça fait Tremblay sur les bords

Vie à la ferme au Lac-St-Jean du 6 au 14 août et du 25 au 31 août

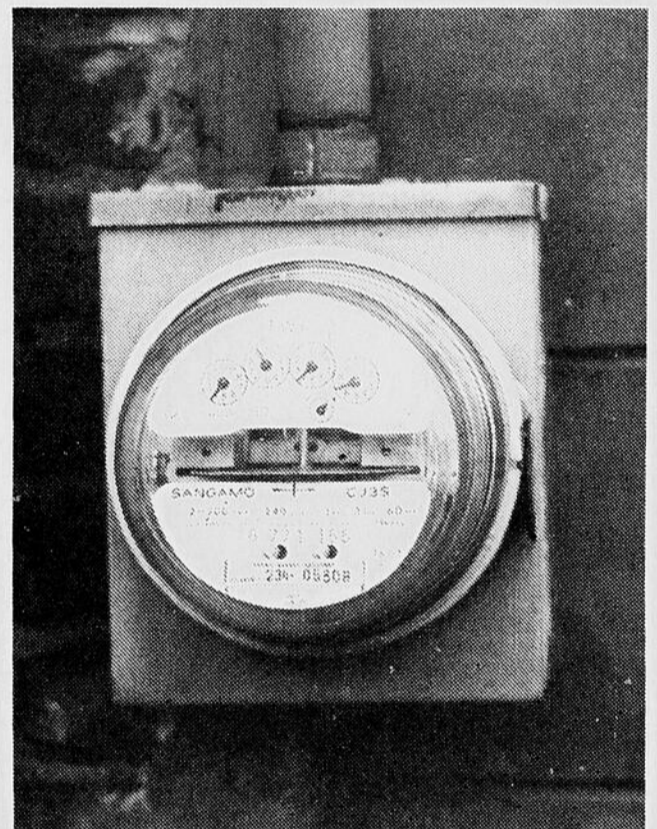
C'est-y-assez fjord?

Découverte des rives du Saguenay du 27 juin au 3 juillet et du 6 au 12 août



ELLE HAIT HOLLYWOOD

La comédienne Jane Fonda, qui n'a pas gagné de concours de popularité parmi la colonie artistique avec ses activités politiques, déteste Hollywood. "Ces salaires de stars — un million de dollars par film! — déclare-t-elle sont ridicules. Personne ne mérite une pareille somme d'argent."



COMMENT LE LIRE?

L'Hydro-Québec met à la disposition de ses abonnés un moyen de vérifier l'exactitude du calcul de leurs factures d'électricité et même de calculer précisément le coût de leur consommation. Tous les renseignements nécessaires pour y arriver sont contenus dans une brochure intitulée "L'Hydro-Québec vous explique votre compteur et votre facture", mise gratuitement à la disposition de ses abonnés. Cette brochure est publiée en français et en anglais. Pour se la procurer gratuitement, il suffit d'en faire la demande en écrivant à: Information à la clientèle, Hydro-Québec, Case postale 6072, Succursale A, Montréal, H3C 3G3.

VOS DROITS

droits du locataire

Saviez-vous qu'un propriétaire ne peut refuser de vous louer un logement ou encore refuser de renouveler votre bail parce que vous avez un ou plusieurs enfants ou en raison de l'augmentation des membres de votre famille, sauf, si le logement est réellement trop petit pour loger convenablement toute la famille? De même, le propriétaire ne peut pas refuser de vous louer un logement à cause de votre race, votre croyance, votre sexe, votre âge, votre couleur, votre nationalité ou votre langue. Vous pouvez obtenir la brochure intitulée "Les Droits du Locataire" en écrivant au:

Service de l'information, Commission des Services Juridiques, 2 Complexe Desjardins, Tour de l'Est no 1404 Montréal

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

RENDEZ-VOUS

ALMA

CLUB OPTIMISTE: Le club Optimiste d'Alma tiendra son souper bimensuel, lundi, à 18h00, à la salle à manger du restaurant Saint-Germain.

BAGOTVILLE

CLUB KIWANIS — Le club Kiwanis de La Baie tiendra son souper hebdomadaire, à tous les mardis, à 18h00, au Café Populaire, rue Victoria, Bagotville.

CHICOUTIMI

SERVANTES DU SAINT-SACREMENT — A la salle d'accueil des Servantes du Saint-Sacrement, session PRH (personnalité-relations humaines de l'abbé Rochais): personnalité "A", sera donnée en trois fins de semaine, soit les 22, 23 et 24 avril; les 6, 7 et 8 mai, et les 27, 28, et 29 mai. Les places sont limitées. Pour plus de renseignements, téléphoner à: 543-4909.

CLUB TOAST MASTERS DYNAMO — Le club Toast Masters Dynamo de Chicoutimi tient son souper hebdomadaire, tous les mardis à 19h00, au restaurant Sandra Pizza King, de Place du Saguenay. Bienvenue à tous.

FAMILLES MONOPARENTALES — L'Association des Familles monoparentales de Chicoutimi rappelle aux intéressés que son local du 310, avenue Hôtel-de-Ville, est régulièrement ouvert. Il y a toujours une personne res-

ponsable pour vous recevoir et vous renseigner. A noter aussi que tous les dimanches soirs, il y a partie de cartes ou autres loisirs. Aussi prix de présence.

Bienvenue à tous et à toutes. Pour renseignements, le numéro de téléphone est: 543-2487.

JONQUIERE

FILLES D'ISABELLE — Les membres des Filles d'Isabelle qui veulent assister à l'initiation organisée par le Cercle, 711, St-Laurent, sont priés de se rendre le dimanche, 19 avril 1977, à 12h30, en l'église St-Laurent. Le tout sera suivi d'une messe. Prix du billet pour le banquet sera de \$5.00. Tels: 547-0024 ou 542-6961.

CLUB RICHELIEU — Le souper hebdomadaire du club Richelieu du quartier Kénogami aura lieu mardi, à 18h15, au motel Richelieu, Route 170.

ACCUEIL DOMREMY — Le comité féminin de l'Accueil Domrémy de Jonquièrre donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire au mardi, en haut du Terminus 500, à Jonquièrre, coin Saint-Pierre et Saint-Dominique.

LIGUE DES CITOYENNES — La ligue des Citoyennes de Jonquièrre tiendra sa prochaine soirée, le mercredi, 20 avril 1977, à la salle des Chevaliers, de Kénogami. L'invité est M. Louis Angers "payagiste". Un buffet sera servi. Les cartes de membres sont en vente à la porte.



DANS SON PROPRE COMTE — Le premier ministre Lévesque répond à des questions d'électeurs de son propre comté de Tailon, durant une session d'information hier après-midi. (Téléphoto PC)

Parlant du Livre blanc

Un anglophone suggère le mot "coercitif" et non "diabolique"

MONTREAL (PC) — Selon le vice-président d'un organisme visant à canaliser la réaction anglophone au Livre blanc du gouvernement péquiste sur la langue, ses adversaires devraient cesser de recourir aux expressions "diabolique" et "répressif" pour

qualifier la charte du français. M. Alex Patterson, avocat et membre du Comité d'action positive, a déclaré dimanche, sur les ondes d'une station anglophone de la métropole: "Durant mes 20 années de pratique du droit, je n'ai jamais vu un

juge ou un avocat être convaincu qu'un tel a raison et qu'un autre a tort en le traitant d'illuminé, de fou ou de dictateur."

Même pa lu

M. Patterson ajoute qu'il trouve coercitifs certains aspects du Livre blanc et que "c'est là un mot qu'il est difficile de ne pas utiliser".

"Si nous voulons réussir... avant de présenter des arguments". "J'ai souvent l'impression, a déclaré M. Laurin, que des porte-parole importants n'ont même pas lu le Livre blanc... il ne répète que ce qu'ils ont entendu dire."

Un premier ministre très détendu rencontre les gens de son comté

MONTREAL (PC) — "Je t'aime beaucoup tu sais". "Moi aussi", a répondu le premier ministre René Lévesque à la mignonne fillette qui venait de lui donner un gros bec sur la joue à travers la vitre entrouverte de sa limousine, au terme d'une rencontre avec les citoyens de son comté, hier à Longueuil. Un premier ministre bien détendu — il fumait moins qu'à l'accoutumée — et bien encouragé en apprenant que 42 donateurs, dans le cadre de la campagne de financement du PQ, avaient déboursé \$1.606.

Et le premier ministre d'extrapoler, en tenant compte des 3.000 membres du parti dans Tailon, que ce comté pourrait bien recueillir près de \$100.000. Une centaine de citoyens sont venus rencontrer M. Lévesque pour débattre les grands problèmes de l'heure, notamment obtenir des explications sur le premier budget du gouvernement Lévesque, tel que présenté la semaine dernière par M. Parizeau. Coupant au plus court, le premier ministre a tenu à préciser que le budget avait été mal présenté, le gouvernement ayant dû faire vite

et n'ayant pas eu le temps de le publiciser. C'est ainsi qu'il a vidé la question du 10 pour cent de taxe sur les repas de \$3.25 et plus en expliquant que son cabinet avait pensé aux gagne-petit et aux travailleurs en légiférant de la sorte. Meilleures assiettes "Les restaurateurs pourront améliorer la qualité et la quantité de leurs assiettes, a-t-il expliqué, eux qui étaient plafonnés à \$1.99 sans taxes." Et M. Lévesque d'ajouter que ceux qui étaient prêts à déboursier \$20 pour une bonne bouffe

ne lésineraient sûrement pas pour payer 40 cents de plus pour l'excédent de 2 pour cent de taxes. "Le gouvernement perd \$7 millions en portant le montant minimal taxable sur les repas à \$3.25", a-t-il soutenu pour démontrer la portée sociale de cette mesure. Bref, l'ordre du jour a été aussi vaste qu'il y a eu d'intervenants et le seul accrochage à signaler a été provoqué par une discussion assez vive sur le système public d'éducation que M. Lévesque a réprouvé en disant qu'il comprenait les parents qui optaient pour l'école privée.

Le Québec ne retirerait aucun bénéfice du MEER

OTTAWA (PC) — Une étude commandée par le Conseil économique du Canada révèle que le Québec reçoit peu ou ne retire aucun bénéfice net du programme du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER).

L'étude indépendante, menée par deux économistes de l'Université Carleton, indique aussi que l'Ontario règle la plus grande partie de la note de ce programme destiné à réduire les disparités économiques régionales, et que ce sont les provinces Atlantiques qui recueillent les plus grands avantages.

Mais, les bénéfices réels qu'en tirent les provinces les plus pauvres sont inférieurs aux chiffres annoncés officiellement par le MEER, précise l'étude de 235 pages effectuée par Irwin Gillespie, professeur d'économie, et Richard Kerr, étudiant au grade de doctorat.

Le document fait ressortir, en outre, que le programme du MEER profite plus aux riches qu'aux pauvres.

L'étude, qui a pris deux ans, examine le flux des quelque \$1,6 milliard que le MEER a dépensés entre 1969 et 1975.

Les chiffres officiels indiquent que 46 pour cent des fonds ont été versés aux provinces Atlantique, 34 pour cent au Québec, 6 pour cent à l'Ontario, 12 pour cent aux Prairies et 2 pour cent à la Colombie-Britannique.

L'Ontario est le gros perdant

Mais les auteurs de l'étude prétendent, pour leur part, que la région Atlantique a recueilli un gain net de 25 pour cent du programme, le Québec une perte nette de 1 pour cent, l'Ontario une perte de 23 pour cent, les Prairies un gain de 1 pour cent, et la Colombie-Britannique une perte de 2 pour cent.

Ce résultat s'explique par le fait que les provinces ont payé une partie du coût par le biais des taxes fédérales qui finançaient le programme du MEER. Durant la même période, la région Atlantique a contribué à 6 pour cent du coût total, le Québec 25 pour cent, l'Ontario 42 pour cent, les Prairies 16 pour cent et la Colombie-Britannique 12 pour cent.



DEFENDANT LE LIVRE BLANC — Le ministre du Développement culturel répond à des questions de l'auditoire concernant le Livre blanc. M. Laurin parlait devant des étudiants de l'Université McGill de Montréal samedi dernier. (Téléphoto PC)

à persuader toute la population qu'il y a dans le document des clauses à remanier — avant même de les abroger — nous devons nous y prendre avec raison et modération", a-t-il expliqué. Plus tôt dans la journée, le ministre d'Etat au développement culturel et parain du Livre blanc, M. Camille Laurin, avait dit que les groupes désirant débattre le projet de loi "doivent être au courant du

Par ailleurs, M. Patterson a ajouté que les clauses portant sur l'éducation et les affaires étaient les plus inquiétantes. "L'impression générale de la communauté anglophone est que, si certaines clauses acquièrent force de loi telles que rédigées, elles finiront par abattre le système d'éducation anglaise primaire et secondaire et que tout le reste suivra", a-t-il affirmé.

L'Aircaneurope, c'est abordable

Paris En collaboration avec Air France de \$319 à \$419

Londres En collaboration avec British Airways de \$299 à \$399

Grille des tarifs* Noliprix:

PARIS

En vigueur	séjour	tarif
Du 2 juin au 22 juin	22-45 jours	\$389
Du 23 juin au 30 juillet	22-45 jours	\$419
Du 31 juillet au 27 août	22-45 jours	\$389
Du 28 août au 1er octobre	22-45 jours	\$339
Du 2 octobre au 31 mars 1978	14-45 jours	\$319

LONDRES

En vigueur	séjour	tarif
Du 2 juin au 30 juin	22-45 jours	\$349**
Du 1er juillet au 30 juillet	22-45 jours	\$399
Du 31 juillet au 27 août	22-45 jours	\$349**
Du 28 août au 1er octobre	22-45 jours	\$319
Du 2 octobre au 18 mai 1978	14-45 jours	\$299

Qui connaît tous les détails des tarifs Noliprix-Europe? Communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

*Les tarifs sont sujets à l'approbation du gouvernement et étaient exacts au moment de l'impression.
**Ces tarifs ont été révisés à la baisse.

"Café crème, m'sieu, dame?"

Ils sont abordables, ces Européens! L'Aircaneurope toute entière se fait accueillante, chaleureuse, irrésistible. Oui irrésistible, depuis que les tarifs Noliprix vous offrent toute l'année des vols réguliers en 747 au prix des vols nolisés ordinaires. Et accueillante en tout temps puisque vous partez quand vous le désirez.

Il suffit de réserver au moins deux mois à l'avance par un dépôt non-remboursable de \$50 et de régler le solde 45 jours avant le départ. Veuillez noter qu'il y a une pénalité à l'annulation faite moins de 45 jours avant le départ.

Les vols Noliprix sont des vols réguliers aller-retour, en classe économique, départ de Mirabel, et le séjour maximum permis est de 45 jours, jour du départ exclus. De plus, la taxe d'aéroport d'un maximum de \$8, est en sus.

Réservez dès maintenant car le nombre de sièges à tarif Noliprix est limité.

On y va? On y va!

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec.



ARTS ET SPECTACLES

Le "Roi du rock" s'est empâté

Par Roger Denoix

(APK) — Dans la ville de Memphis aux Etats-Unis, si vous vous promenez au long des superbes avenues, vous trouverez sans doute le boulevard Elvis Presley, puis le pressing Elvis Presley sans parler de l'hôtel et du fleuriste Elvis Presley. La ville de Memphis lui appartient presque, il y règne depuis sa "Graceland Mansion" surveillée par des chiens policiers et protégée par des fils à haute tension. Des milliers de fans viennent chaque semaine en pèlerinage devant la porte de sa maison, ils viennent de tous les coins du monde mitrailler la porte d'entrée principale qui constitue en soi une attraction puisqu'elle représente des notes de musique avec de chaque côté une silhouette du King.

Près du perron vit le gardien, ce n'est autre que Vester Presley l'oncle d'Elvis, il discute souvent avec les fans, essayant surtout de leur vendre (un dollar) des photos, soi-disant dédiées par Elvis. Mais personne ne peut aller plus loin que ces grilles magiques et tous les fans s'en iront déçus de n'avoir pas pu approcher le king.

Elvis n'a pas toujours vécu dans ce quartier super-résidentiel. Elvis vivait dans le quartier pauvre de Memphis, ses parents Gladys et Vernon avaient quitté Tupelo en 1948 (où Elvis était né le 8 janvier 1935). Criblés de dettes ils étaient venus s'installer à Memphis en espérant avoir plus de chance.

Leur premier logis se trouvait au 572 Polpar Avenue: une chambre sans chauffage ni cuisine. Aujourd'hui la mai-

son a été détruite, les Presley déménagent pour aller habiter ensuite au 185 Winchester Avenue qui est devenu aujourd'hui un quartier noir.

Le père d'Elvis était ouvrier et gagnait à peine un dollar de l'heure. Un jour Elvis réclame une bicyclette, malheureusement et heureusement son père ne dispose pas de la somme suffisante, pour le consoler il lui offre une guitare. Ce fut là le début de la carrière du king. A l'église il chante des chants religieux. A la maison il gratte sa guitare. Il donnera sa première représentation à l'école: la Humes High School.

A cette époque les parents d'Elvis sont pauvres, Elvis pour les aider fait des petits travaux à l'Hôpital Saint-Joseph où sa mère travaillait. Il travaillait également comme placeur au cinéma "Loew's" Elvis adorait le cinéma et y allait dès qu'il pouvait voir les films de Tony Curtis. Elvis trouve un travail fixe grâce à monsieur et madame Elter qui l'engagent au sein de leur "Crow Electric Company" comme chauffeur. Elvis a toujours sa guitare dans son camion. Peu de temps plus tard Elvis enregistre son premier disque, il voulait l'offrir à sa mère pour son anniversaire: "My happiness" et "That's when your heartaches begin" furent donc ses deux premiers enregistrements. Enregistrements qui lui coûtèrent 50 cents. La fille qui enregistra la bande fut tellement séduite par la voix d'Elvis qu'elle envoya une copie de la bande à son patron Sam Philips.

Ce dernier convoqua Elvis et lui demanda ce qu'il savait faire il l'introduit auprès du groupe "Starlight Wranglers". En Août 1954 sort le premier disque officiel d'Elvis: "That's all right mama" et "blue moon of Kentucky".

Elvis continue néanmoins à travailler au "Crown's electric" il joue le soir dans de nombreux clubs et devient très vite célèbre, il quitte son travail pour vivre uniquement de la musique. Avec ses premiers cachets il s'achète une Cadillac rose.

Aujourd'hui la Cadillac rose est gardée comme relique dans le garage de sa "Graceland Mansion". Elvis possède maintenant de nombreuses voitures, des motos et même un avion personnel (un jet) baptisé du nom de sa fille Lisa-Marie. Elvis est un des hommes les plus riches de Memphis. Le soir lorsqu'il sort, pour ne pas être dérangé, il loue carrément un théâtre, un night club ou une salle de bowling pour se divertir avec ses amis. Protégé par dix-sept gardes du corps, il ne risque pas d'ailleurs d'être dérangé!

Elvis Presley est, il est vrai, devenu la principale attraction touristique de Memphis. Durant les vacances il y a au moins 5.000 fans qui défilent devant la maison. Elvis est aussi le bienfaiteur de la ville à qui il offre chaque année 250.000 dollars pour ses œuvres sociales.

Elvis Presley, le roi du rock, celui qui choquait la puritaine Amérique des années cinquante avec ses pattes, ses jeans étroits, ses lèvres sensuelles et ses mouvements de hanches vit maintenant en reclus. Elvis ne se présente presque plus sur scène. Celui que ED Sullivan le célèbre présentateur filmait au-dessus de la ceinture pèse aujourd'hui près de cent trente kilos. Le king s'est empâté, on le dit très malade.

Pourtant malgré le temps, les années et les kilos superflus, Elvis est resté dans le cœur de milliers de fans dans le monde entier.

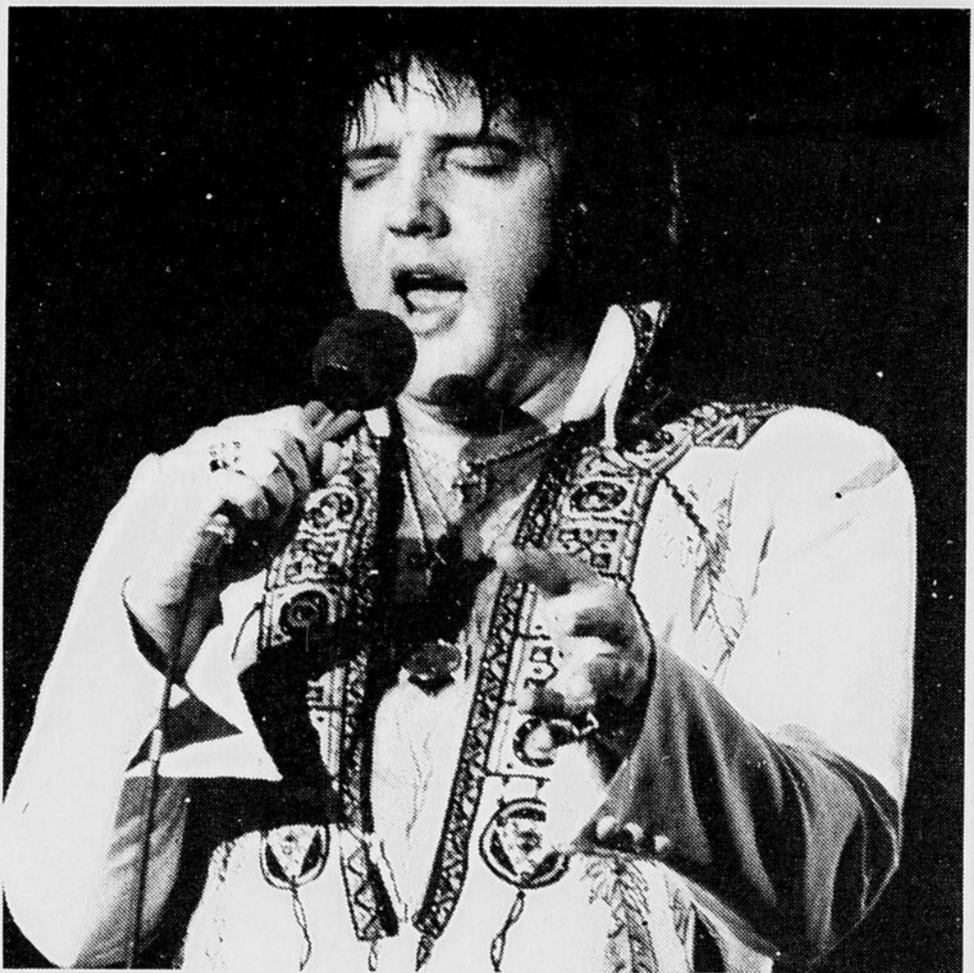


Photo Keystone.

CKRS-TV	
LUNDI, 18 AVRIL	MARDI, 19 AVRIL
8.50 Information première	9.00 Information première
8.55 Prince noir	9.05 Toumal
9.25 The Sun Runners	9.30 Les cent tours de Centour
9.45 Les contes de la rive	9.45 Les contes de la rive
10.00 Du soleil à cinq cents	10.00 You-Hou
10.15 Au jardin de Pierrot	10.15 Minute Moutoute
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Bagatelle	11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express	11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi	12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui	13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Honoré de Marseille"	14.31 Cinéma: "Les vieux de la vieille"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Alexandre et le roi	16.30 Nic et Pic
17.00 La vie secrète des animaux	17.00 Nanny
17.30 Sur la côte du Pacifique	17.30 Madame et son fantôme
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Les Pierrafeu	18.30 La dernière bagarre
19.00 Harold Lloyd	20.01 La Soirée du hockey: "Quart de finale"
19.30 Cineastes de la taune	22.31 Téléjournal national, international et provincial
20.00 Y a pas de problème	22.56 Nouvelles du sport et météo
20.30 Avec le temps	23.06 Approche: "La sexualité marginale"
21.00 La p'tite semaine	23.36 Cinéma: "Les rois du soleil"
21.30 Marcus Welby	
22.50 Téléjournal national, international et provincial	
22.55 Nouvelles du sport et météo	
23.05 Aux frontières du possible	
00.05 Cinéma: "A l'ombre des potences"	

CJPM-TV	
LUNDI, LE 18 AVRIL	MARDI, LE 19 AVRIL
9.30 Fanfan Dédé	9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure	10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service	11.15 A votre service
11.45 A tous les échos	11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi	12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Les Tannants	12.30 Les Tannants
13.30 Cinéma: "Retour de Robin des Bois"	13.30 Cinéma: "Bouc émissaire"
15.00 Pour vous mesdames	15.00 Pour vous mesdames
16.00 Dessins animés	16.00 Information sante
16.30 Patof voyage	16.00 Sacadille sous-marine
17.00 Pour tout l'monde	16.30 Patof voyage
18.00 Parle parle, jase jase	17.00 Pour tout l'monde
19.00 Studio six	18.00 Parle parle, jase jase
19.30 Les Berger	19.00 Studio six
20.00 Qui dit vrai?	19.30 Symphonie
20.30 Que sera sera	20.00 Le jeu en vaut la chandelle
21.00 Cine-choix: "Mort vivant"	20.30 Amicallement votre
22.30 Les nouvelles TVA	21.30 Cannon
23.00 Dernière édition	22.30 Les nouvelles TVA
23.05 Météo	23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée	23.05 Météo
"Matt Helm, agent très spécial"	23.10 En fin de soirée
	"Secret du chevalier d'Eon"

CBJET	
LUNDI, 18 AVRIL 1977	MARDI, 19 AVRIL 1977
9.00 The Friendly Giant	9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon Ami	9.15 Mon Ami
9.30 Quebec School Telecast	9.30 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup	10.00 Canadian School Telecasts
11.00 Sesame Street	10.30 Mr. Dressup
12.00 The Bob McLean Show	11.00 Sesame Street
12.55 CBC News	12.00 The Bob McLean Show
13.00 Mary Hartman, Mary Hartman	12.55 CBC News
13.30 Coronation Street	13.00 Mary Hartman, Mary Hartman
14.00 All in the Family	13.30 Coronation Street
14.30 The Edge of Night	14.00 All in the Family
15.00 Take 30	14.30 The Edge of Night
15.30 Celebrity Cooks	15.00 Take 30
16.00 It's your Choice	15.30 Celebrity Cooks
16.00 Just for Fun	16.00 It's your Choice
17.00 Adventures in Rainbow Country	16.30 Hi-diddle Day
17.30 Room 222	17.00 Heritage
18.00 Montreal-Toronto Today	17.30 Room 222
20.00 Rhoda	18.00 The City at Six
20.00 Phyllis	19.00 Laverne & Shirley
21.00 Front Page Challenge	19.30 The Wolfman Jack Show
21.30 All in the Family	20.00 NHL Hockey Playoff
22.00 The Age of Uncertainty	23.00 The National
23.00 The National	23.22 The City Tonight
23.22 The City Tonight	23.35 90 Minutes Live
23.35 90 Minutes Live	

SUR LE CÂBLE	
TECS TV	RADIO QUEBEC
CANAL 13	CANAL 8
LUNDI, 18 AVRIL 1977	LUNDI, LE 18 AVRIL 1977
8.00 Documentaire	13.00 Le petit prince orphelin - Le prince kidnappé
9.00 Conseil d'ami (Reprise de vendredi)	13.30 La maisonnée - Une famille se raconte
9.30 Toujours plus loin (Reprise de vendredi)	14.00 Cine... plus - Le genou de Claire
10.00 Vision Canada	16.30 Rythmes - Groupe folklorique de l'Association Soudanaise
12.00 Contact	18.30 A la mesure de la terre - Université Laval
12.30 Impôt 76	19.00 Télé-ressources - Répond aux questions posées au téléphone
17.30 Contact	20.00 Y'a - C'est toujours pour une fille
18.00 Documentaire	20.30 Livraison spéciale - Québec-Confédération
18.30 Toutes dimensions	
18.45 Les écrivains de chez nous	
19.00 Cégep	
19.15 On aura tout vu	
20.00 Documentaire	

CJBR TV	
CANAL 3	
LUNDI, LE 18 AVRIL 1977	
9.15 Les Orallens	18.00 Ce soir
9.30 Les 100 tours de Centour	18.30 Information régionale, locale et sportive
9.45 En mouvement	18.45 J.-B. reçoit
10.00 Du soleil à cinq cents	19.00 La p'tite semaine
10.15 Au jardin de Pierrot	19.30 Les Berger
10.30 Conseil-express	20.00 Y a pas de problème
11.00 Les trouvailles de Clémence	20.30 Avec le temps
11.30 L'homme qui revient de loin	21.00 Télé-sélection: ANNULER
12.00 Méli-mélo	22.30 Téléjournal
12.30 Les Coqueluches	23.00 Evasions célèbres
13.31 Téléjournal	00.00 Cinéma: "A l'ombre des potences"
13.35 Femme d'aujourd'hui	
14.30 Cinéma: "Honoré de Marseille"	
16.00 Bobino	
16.30 Alexandre et le roi	
17.00 Robinson suisse	
17.30 Variétés: "Place Desjardins"	

WEZF-TV	
CANAL 7	
LUNDI, 18 AVRIL	
9.00 Good Day	18.00 ABC News
10.00 PTL Club	18.30 Let's Go to the Races
12.00 Second Chance	19.00 Star Trek
12.30 Ryan's Hope	20.00 Lavern & Shirley
13.00 All my Children	20.30 Baseball (Les heures de diffusion des émissions qui suivent sont approximatives)
13.30 Family Feud	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
14.00 \$20,000 Pyramid	23.30 Streets on San Francisco
14.30 One Life to Live	
15.15 General Hospital	
16.00 Edge of Night	
16.30 The Merv Griffin Show	

FILMS A LA TELEVISION

CHICOUTIMI — CJPM
LUNDI: 13h30

LE RETOUR DE ROBIN DES BOIS (6) — It. 1960. Film d'aventures de P. Mercanti avec Lex Barker, Liana Orfei et Livio Lorenzon. - Un chevalier lutte contre les menées d'un intrigant. Scénario conventionnel. Nombreux poncifs. Interprétation convenable.

LUNDI: 21h00

LE MORT-VIVANT (The Death of Me Yet) (5) — E.-U. 1971. Drame d'espionnage de J. L. Moxey avec Doug McClure, Darren McGavin et Rosemary Forsyth. - Un espion russe travaillant aux Etats-Unis devient transfuge et change d'identité. - Variations originales sur un thème connu. Dialogue envahissant. Mise en scène fonctionnelle. Interprétation pas toujours convaincante. Film tourné pour la télévision.

LUNDI: 23h00

MATT HELM AGENT TRES SPECIAL (The Silencers) (5) — E.-U. 1965. Film d'espionnage de P. Karlson avec Dean Martin, Stella Stevens et Victor Buono. - Un agent secret doit découvrir la source d'une entreprise de sabotage des missiles américains. - Imitation de James Bond. Ton de parodie. Scénario confus. Manque de finesse. Interprétation désinvolte.

JONQUIERE — CKRS
LUNDI: 14h30

HONORE DE MARSEILLE (5) — Fr. 1956. Comédie de M. Regamey avec Fernandel, Rellys et Andrex. - Un Marseillais raconte à un journaliste l'histoire de sa ville. - Scénario décousu. Bonnes trouvailles humoristiques. Fernandel égal à lui-même.

LUNDI: 00h05

A L'OMBRE DES POTENCES (Run for Cover) (4) — E.-U. 1955. Western de N. Ray avec James Cagney, Viveca

Lindfors et John Der. - Un ex-bandit devenu shérif s'emploie à réduquer un jeune dévoyé. - Intéressant. Réalisé correctement. Quelque peu dispersé. Bonne interprétation.

RIMOUSKI — CJBR
LUNDI: 00h00

A TRAVERS LE MIROIR (2) — Suéd. 1962. Drame psychologique de I. Bergman avec Harriet Andersson, Max von Sydow et Cunnar Bjornstrand. - Les crises de folie d'une jeune femme provoquent chez les siens une prise de conscience. - Scénario d'une richesse et d'une profondeur peu communes. Mise en scène dépouillée. Remarquable analyse de caractères. Interprétation parfaite.

LUNDI: 21h00

UN APPEL DANS LA NUIT (The Secret Night Caller) (4) — E.-U. 1975. Drame psychologique de J. Jameson avec Robert Reed, Hope Lange et Michael Constantine. - Un fonctionnaire apparemment respectable ressent le besoin de faire des appels téléphoniques obscènes. - Sujet fort délicat traité avec sérieux. Mise en scène fonctionnelle. Développement psychologiques valables. Interprétation sobre. Film tourné pour la télévision.

MERCREDI, 20 AVRIL 1977 20H30. REPRISE JEUDI, 15H00. LAISSEZ-PASSER: "Le Liban". Explication pourquoi la guerre de ce pays a été organisée pour liquider la résistance palestinienne.

VENREDI, 22 AVRIL 1977 19H30. REPRISE SAMEDI, 14H00. DEJA DEMAIN: "Les physiciens. L'univers à pile ou face". Comment on tente de communiquer avec des êtres extraterrestres et à quoi servent les accélérateurs de particules comme le cyclotron.

392 RACINE EST CHICOUTIMI P.Q.








Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant: Tél.: 545-1112

Disponible des services à Chicoutimi: Nord, boul. St-Jacques le grand Chicoutimi; et ville de Jonquière (secteur Arvida) et Rivière-du-Moulin

GRANDE OUVERTURE
Ciné Parc Saguenay
Vendredi le 22 avril

NOMINATIONS Radio Québec

Le président-directeur général de Radio-Québec, Monsieur Yves Labonté, est heureux de rendre publiques les nominations suivantes faites par le Conseil d'administration de l'Office de radio-télédiffusion du Québec lors de sa réunion du 1er mars dernier. Toutes ces nominations prennent effet le 1er avril.

						
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur Gilbert Buzaré, vice-président à l'Administration. Depuis son entrée à Radio-Québec en 1974, Monsieur Buzaré y occupait le poste de directeur des services administratifs et financiers.

Monsieur André de Bellefeuille, directeur des Relations internationales. Monsieur de Bellefeuille était le directeur des programmes depuis 1972.

Madame Lyse Larouche, directrice de la Régulation. Au cours des deux dernières années, Madame Larouche était le coordonnateur de ce projet qui devient maintenant une direction.

Monsieur Yvon Malo, directeur des Ressources humaines. Attaché à la direction de la télévision, Monsieur Malo était chef de l'exploitation technique depuis 1972.

Monsieur Philippe Pâquet, directeur des Relations publiques. Pâquet remplissait les fonctions de radio-télévision des Olympiques au cours de ses quatre années d'existence.

Monsieur Denis Fagnan, directeur de la Recherche et de la Planification. Depuis deux ans, Monsieur Fagnan était conseiller en recherche et en évaluation à Radio-Québec, particulièrement dans le domaine de la réalisation.

Monsieur Claude Sylvestre, directeur des Programmes. Apparaissant à la Société Radio-Canada où il a occupé divers postes, particulièrement dans le domaine de la réalisation.

Outre ces postes ainsi comblés, s'inscrivent dans la haute direction de l'Office de radio-télédiffusion du Québec ceux dont les titulaires demeurent inchangés. C'est ainsi qu'en plus du président-directeur général, Monsieur Yves Labonté et du directeur général adjoint, Monsieur René Reeves, assurent toujours leur mandat: MM. Claude Caron, vice-président à l'Exploitation; Claude Robert, directeur de la Télévision; Lynn Fournier, directeur de la Réalisation; Robert B. Desrosiers, directeur du Film et de Bernard Benoist, directeur du Contenu et secrétaire général de l'Office.

CANADA EN BREF

Hatfield à Montréal

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, mènera sa propre campagne de propagande destinée à conserver le Québec au sein de la Confédération.

Lundi, il prendra la parole devant le Canadian Club de Montréal, a fait savoir un porte-parole de son bureau en fin de semaine.

Selon cet informateur le discours de M. Hatfield portera sur la question "que veut le Canada?"

La Presse Canadienne

TORONTO (PC) — A l'occasion de l'assemblée annuelle, qui se tient cette semaine à Toronto, de La Presse Canadienne, et de l'Association des propriétaires de quotidiens du Canada, propriétaires et directeurs des quotidiens canadiens discuteront de leurs problèmes professionnels.

Des rencontres de La Presse Canadienne, qui vont s'étendre sur une période de quatre jours, ont commencé dimanche par la réunion de printemps du comité exécutif de la coopérative de nouvelles. L'assemblée annuelle commencera ses travaux mardi.

M. Keith Fuller, président-directeur général de la Presse Associée, prononcera un discours à cette assemblée.

Mercredi soir aura lieu le banquet annuel de la PC, au cours duquel le juge en chef, M. Bora Laskin, prendra la parole.

Les travailleurs de l'auto se prononcent

TORONTO (PC) — Le syndicat des Travailleurs unis de l'auto a reconnu, en fin de semaine, le droit des Canadiens français de déterminer démocratiquement leur avenir.

A l'occasion de sa réunion trimestrielle, le Conseil canadien du syndicat a entériné une résolution prenant position en faveur de "négociations entre le Québec et le reste du Canada sur une base d'égalité pour déterminer de nouveaux rapports entre les deux peuples fondateurs de ce pays".

Dans une autre résolution, le conseil a condamné le gouvernement fédéral pour le chômage massif qui sévit à travers le Canada et a demandé du gouvernement fédéral et de ceux des provinces de créer des emplois pour les chômeurs en adoptant une législation réduisant les heures de travail et les heures supplémentaires.

Taxe sur la publicité injuste

KITCHENER, Ont. (PC) — Le président du Conseil canadien de la publicité (Canadian Advertising Advisory Board) a déclaré, en fin de semaine, qu'il était injuste pour le Québec d'imposer une taxe uniquement sur la publicité radio-télévisée.

M. Robert Oliver parlait de la mesure prévue dans le récent budget québécois de lever une taxe de deux pour cent sur toutes les annonces commerciales radiodiffusées, taxe dont le revenu doit servir à financer les programmes gouvernementaux de protection du consommateur.

Selon M. Oliver, qui prenait la parole à une réunion d'un club "les radiodiffuseurs ont été choisis comme cibles indirectes pour trouver la solution aux problèmes des consommateurs, problèmes qui ont de nombreuses origines".

Il a affirmé que les publicitaires de radio-télévision sont parmi les derniers à être la cause de ces problèmes.

Recrutement scolaire

NORTH BAY, Ont. (PC) — La Commission scolaire catholique de la région de Nipissing étudie une proposition tendant à empêcher les écoles secondaires de langue anglaise de recruter des étudiants des écoles élémentaires françaises.

La proposition a été rédigée la semaine dernière au cours d'une réunion du comité de l'éducation de la commission, en réponse à une lettre reçue du Rév. Pat Mackan, directeur de Scollard Hall, école secondaire catholique de langue anglaise.

Le père Mackan avait demandé l'autorisation de parler à des élèves de 8ème d'une école séparée, sur la possibilité de leur admission soit au Scollard Hall ou au collège St-Joseph, qui est également une école secondaire catholique de langue anglaise.

M. Ernest Lefebvre, président du comité de l'éducation, a dit qu'aux termes de cette proposition les informations concernant les écoles secondaires de langue anglaise ne seraient fournies qu'aux élèves dont les parents auraient décidé, par lettre adressée au directeur, que leurs enfants comptaient s'inscrire à une telle école.

Elections partielles

OTTAWA (PC) — Le Parti québécois espère rencontrer le premier ministre Trudeau ainsi que le Parti libéral fédéral engagés dans la campagne en vue des élections partielles qui auront lieu dans cinq circonscriptions du Québec, le 24 mai.

C'est ce qu'a déclaré M. Gérald Godin, député péquiste à l'Assemblée nationale québécoise.

"Si Trudeau perd nous dirons que c'est grâce à nous", a-t-il expliqué à une réunion en fin de semaine.

Il a ajouté sur un ton mi-badin: "S'il gagne nous dirons que nous n'avons pas participé à sa campagne."

Selon le député, de nombreux péquistes participent à la campagne électorale à titre individuel, mais le parti ne veut pas s'en mêler.



ANIMATEUR DE LA LIGNE OUVERTE — Conrad Lavigne, à droite, était le principal animateur d'une ligne ouverte transcanadienne ayant trait à l'unité du pays samedi dernier. L'émission était une commandite de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. Environ 230 stations ont participé à l'événement.

Un million de sinistrés

OTTAWA — Quand un million de sinistrés culturels poussent un cri de révolte, la garde prétorienne doit prêter l'oreille.

De quels sinistrés s'agit-il? Des francophones hors Québec, qui sont groupés en fédération depuis 1975.



JEAN-MARC POLIQUIN

(Tous droits réservés. Le Quotidien et Edimedia)

Ils se montrent lucides en soulignant que le Québec n'a pas voté pour l'indépendance le 15 novembre 1976, mais ils ajoutent:

"Le Québec a décidé de participer activement à l'élaboration de son destin.

En ce sens, son attitude est exemplaire, et les francophones hors Québec la respectent et veulent s'en inspirer... (ils) veulent même s'en montrer solidaires."

Ils se montrent lucides aussi quand, au chapitre 6 de leur rapport intitulé Les Héritiers de lord Durham, ils énumèrent les réalisations obtenues tant sous l'empire de la loi fédérale de 1970 sur les langues officielles qu'aux termes de la résolution parlementaire de juin 1973.

Utilisation accrue du français à tous les niveaux de la fonction publique du Canada, recrutement de francophones au service de l'Etat, programme de formation linguistique, nomination du Commissaire aux langues officielles, tout cela qui est bien concret a coûté quelque 300 millions de dollars sur une période de sept ans.

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) le discerne fort bien, ces chiffres officiels découlent d'une sous-estimation qui est peut-être voulue pour des raisons politiques. Le gouvernement Trudeau n'a aucun intérêt à révéler l'ampleur exacte de ses dépenses en faveur du bilinguisme.

Il s'agit quand même de sommes considérables. Le fruit de ces débours? Il est racorni. Seulement 5 pour cent des fonctionnaires anglophones et 66 pour cent des fonctionnaires francophones ont été "bilingués efficacement". A ce niveau-là, les dépenses engagées se traduisent par des résultats "presque effroyables", un "gaspillage monumental", un vrai scandale aux yeux de la FFHQ.

Du reste, loin d'être une manne pour la minorité française, les crédits ainsi débloqués profitent principalement à la majorité anglophone, qui compte 88 pour cent des élèves du cours de formation linguistique.

La FFHQ en déduit que l'égalité linguistique est un leurre, au plan des institutions fédérales, et que "les francophones persisteront dans leur condition de citoyens de deuxième classe".

Ce constat d'échec n'est pas le plus affligeant pour les auteurs du rapport. Le pire est que la loi sur les langues officielles passe à côté "des besoins vi-

taux des communautés d'expression française". Rien de surprenant que, sur un million et demi de francophones en dehors du Québec, 500,000 soient déjà assimilés.

Devant cette situation d'urgence, la Fédération des francophones hors Québec a obtenu un mandat politique de ses associations provinciales. Elle s'adresse à tous les paliers de gouvernement pour réclamer "une politique globale, précise, cohérente et définitive, de développement des communautés de langue et de culture françaises".

La garde prétorienne de la Confédération (Ottawa et les provinces) ne peut pas faire la sourde oreille au cri de révolte qui s'achève en une requête aussi positive. Reste à savoir dans quel délai on passera aux actes.

Voyons voir. L'autorité fédérale a pris six ans pour aboutir à la loi sur les langues officielles. En Ontario, c'est à tous les dix ans que Queen's Park adopte une mesure pour améliorer sensiblement la condition scolaire de la minorité francophone. C'est un long délai pour des sinistrés.

Si donc la Fédération des francophones hors Québec souhaite au plus tôt "entamer un mouvement de redressement de cent ans d'injustice", elle devra coup sur coup alerter l'opinion publique qui est la seule coupable de secouer l'indolence des gouvernants.

La FFHQ devra aussi cesser de rêver à des plans d'action "qui ne pourront pas devenir des instruments de négociation", car la politique se nourrit de négociations.

Jean-Marc Poliquin.

L'avenir économique du pays sera discuté en fin de semaine

OTTAWA (PC) — Les représentants des milieux d'affaires, des syndicats et du gouvernement devraient se réunir en fin de semaine afin d'examiner l'avenir économique du pays. C'est la première fois



Joe Morris

Après une courte visite Le ministre Danson quitte l'Egypte

LE CAIRE (AFP) — Le ministre canadien de la Défense, M. B.J. Danson, a quitté le Caire, samedi après-midi, au terme d'une visite de trois jours en Egypte.

Le ministre canadien effectuait une tournée en Syrie, en Israël et en Egypte, où il visite les contingents canadiens de la force d'urgence des Nations unies.

M. Danson a notamment été reçu durant son séjour au Caire par le président Sadate et le général Abdel Ghani El Gamassi, ministre égyptien de la Guerre.

"Al Ahram" publie dimanche une interview du ministre canadien, dans laquelle celui-ci déclare notamment que son pays ne fournira pas de réacteurs et des pièces de rechange aux "kifirs" israéliens.

Le ministre canadien a ajouté que son pays était pour la non-prolifération des armes nucléaires dans

et des salaires.

Dans l'intervalle le gouvernement a déposé son budget et le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a fait savoir qu'il n'était pas question de devancer la date normale d'expiration du programme de contrôle, sans que le patronat et les syndicats prennent l'engagement ferme de restreindre leurs demandes de hausses des prix et des salaires.

Ni le patronat ni les syndicats n'ont pris de décision sur ce sujet à la réunion du 22 mars dans le bureau du premier ministre. Mais les deux secteurs ont fait part de leur intention de revenir à l'économie du marché.

Les chefs syndicaux sont opposés au programme gouvernemental depuis sa mise en vigueur en octobre 1975. Selon eux, il est destiné à contrôler les hausses de salaires mais pas celles des prix.

De son côté le patronat prétend que le contrôle imposé sur les profits nuit à l'investissement.

Ajoutons à cela que, pour leur part, les partis politiques de l'Opposition ont, eux aussi, demandé qu'il soit mis fin au programme de contrôle gouvernemental dont la date d'expira-

tion est prévue pour la fin de 1978.

La hantise du chômage

Le chômage est le grand sujet qui sera débattu à la réunion de cette semaine. Les dernières statistiques officielles publiées récemment révélaient qu'il y avait au pays 944,000 personnes sans travail.

Le Congrès du travail du Canada avait insisté auprès du gouvernement pour que celui-ci révisé son budget afin de stimuler l'économie et créer des emplois.

M. Joe Morris, le chef de cette formation syndicale qui groupe plus de 2 millions d'adhérents, avait dénoncé l'indifférence du gouvernement face aux difficultés économiques et sociales, précisant qu'il s'agissait là d'une conduite "inexcusable et incompréhensible".

En déposant son budget le 31 mars dernier, M. Macdonald avait dit espérer qu'il stimulerait l'économie grâce à des privilèges fiscaux concédés aux entreprises, ce qui, de l'avis du ministre, devrait créer de l'emploi.

Toujours est-il que selon Statistique Canada, le taux de chômage saisonnier marquait 8.1 pour cent le mois dernier.

ET MAINTENANT LA VRAIE EMANUELLE

avec EMANUELLE KARIN SCHUBERT

2^e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA

IMPERIAL tel. 543 5580

SAGUENAY tel. 544 4611

ÉLYSÉE tel. 542 5701

Ce soir à 7h30 p.m.

LE 25 AVRIL J'ARRIVE

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI tel. 545-4260

DYANNE THORNE 18 ANS Adultes

L'INFAME 'ILSA' EST DE RETOUR

Sous son emprise, vous n'aurez pas la force de fuir! Vous serez trop terrifié pour mourir! Vous reculerez, horrifié, devant sa furie impitoyable!

cette fois elle est... GRETA LA TORTIONNAIRE

avec LINA ROMAY TANYA BUSSELLIER ERIC FALK un film de JESS FRANCO EN COULEURS

PLUS "LES FOLLES NUITS DE NOCES" Greta la tortionnaire: 6h35, 9h35 Folles nuits de nocés: 8h05 CINÉMA 1

EN EXCLUSIVITÉ Le film Scandaleux Dont Tout Le Monde Chuchote

LA GRANDE PARTIE

version française de NAKED GAME THE STRANGER AUSSI

LA VIE SEXUELLE DES FRANÇAIS ET DES FRANÇAISES

La grande partie: 6h50, 9h50 La vie sexuelle des français: 8h20 CINÉMA 2

YUICHIRO MIURA

OSCAR — meilleur film documentaire 1976 14 ANS 2^e FILM "Les beaux dimanches" Le skieur de l'Everest: 6h40, 9h45 Les beaux dimanches: 8h05 ETUDIANT \$2.00 CINÉMA 3



Gaillards de la route

Commencez la belle saison avec un jeu de pneus Tornado à lettrage blanc. Largés et bas, ils permettent un bien meilleur contrôle de la voiture et une adhérence fantastique à la route.

Tornado très large série 70, ceinturé
F70/14 Lettrage blanc

39⁷⁵ chacun

2 ou plus après remise au comptant* **35⁸⁶** chac

FLANC BLANC DIMENSIONS	Prix d'un pneu (et de règlement)	2 ou plus Ch. après remise au comptant*
Tornado très large, série 70		
A70/13	33.45	29.88
D70/14	36.95	33.20
E70/14	37.70	33.91
F70/14	39.75	35.86
G70/14	42.80	38.76
H70/14	45.75	41.56
G70/15	43.80	39.71
H70/15	46.95	42.70

Pneu large Tornado à lettrage blanc

Des super-pneus en polyester ceinturé de verre qui "collent" à la route et dont les hautes performances sont particulièrement recherchées pour les bolides tels que Mach 1, Trans-Am, Road Runner, Corvette. Avec 2 plis en polyester pour conduite douce et 2 ceintures de verre pour une plus grande stabilité. Gros lettrage blanc particulier aux pneus Tornado des séries 70 et 60. Équipez votre auto dès aujourd'hui.

A. Série 70, surbaissé avec rayure blanche sur l'autre côté du pneu. Coté pour 30,000 milles.

B. Série 60, très surbaissé. Le pneu parfait pour les bolides "musclés".

Radial Tornado 70 à lettrage blanc

C. Pneu radial bas et très large, de la série 70. 2 plis en polyester pour une conduite douce et ceintures de toile pour permettre une conduite de longue durée sans effort. Les flancs souples et la semelle rigide permettent des démarrages sûrs et offrent une meilleure adhérence sur route mouillée comme sur route sèche. Ce pneu est notre radial Safety 99 conçu selon des normes strictes. Il est coté pour 40,000 milles.

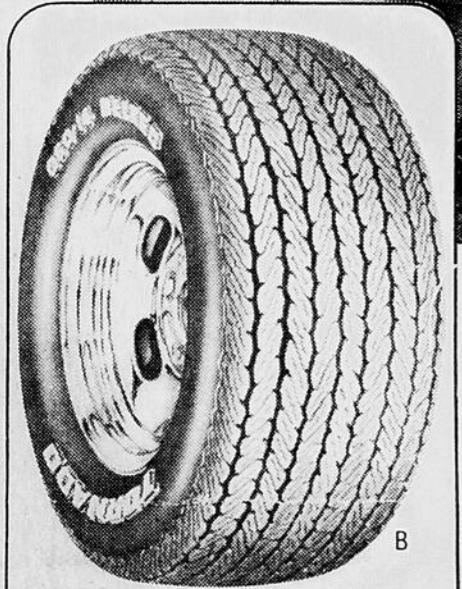
Radial Glide-Air 70

D. Encore un pneu radial de haute performance offrant le même aspect surbaissé de la série 70. Large et à semelle remarquable, il a une carcasse en polyester et 2 ceintures en verre, pour une conduite toute en douceur. Il a tous les avantages des pneus radiaux. Profitez-en! Il est coté pour 35,000 milles.

Nos pneus de tourisme comportent tous une assurance routière de 5 ans

Pose sans frais du pneu sur la plupart des jantes normales avec l'achat de notre valve Dill ou Schrader au prix courant de \$1 dans notre catalogue. Nous devons poser le pneu et la valve ensemble.

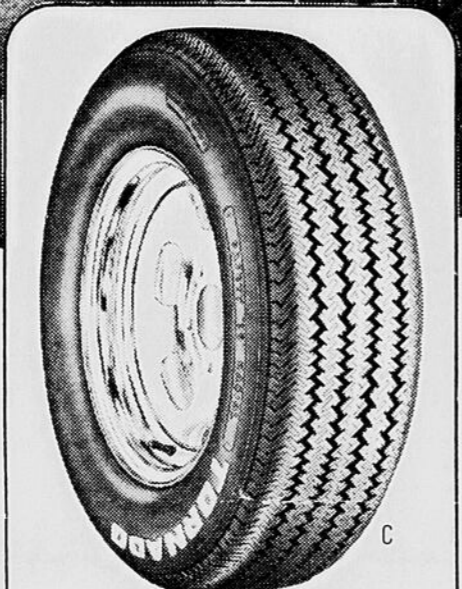
L'assurance routière de 5 ans ne couvre que les pneus rendus dangereux par les conditions de la route. Détails au magasin le plus proche.



Tornado ultra-large série 60, ceinturé

F60/14 Lettrage blanc **45⁶⁵** chacun

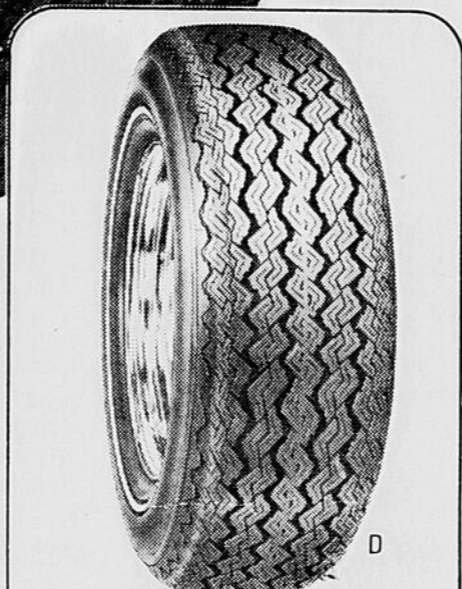
2 ou plus après remise au comptant* **41⁴⁷** chac.



Tornado radial très large

FR70/14 Lettrage blanc **57⁴⁰** chacun

2 ou plus après remise au comptant* **50⁷³** chac



Glide-Air 70 radial très large

FR70/14 Flanc blanc **52⁴⁰** chacun

2 ou plus après remise au comptant* **45⁹⁸** chac

Nouveau! Safety 99 à plis polyester en biais

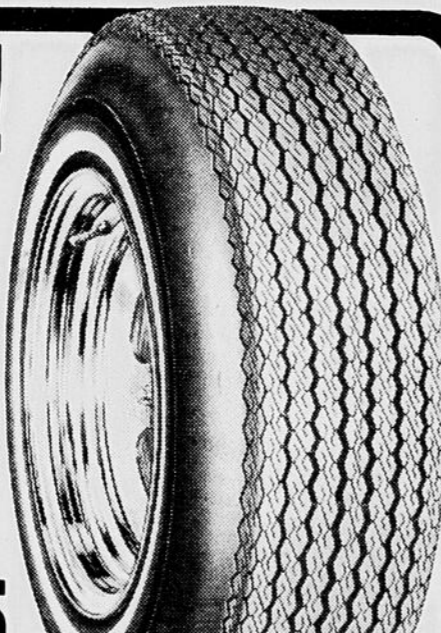
Le polyester renforce, stabilise et améliore le millage de ce tout nouveau pneu à 4 plis.

F78/14 Flanc blanc **28⁶⁵** chacun

27²² chacun après remise au comptant*

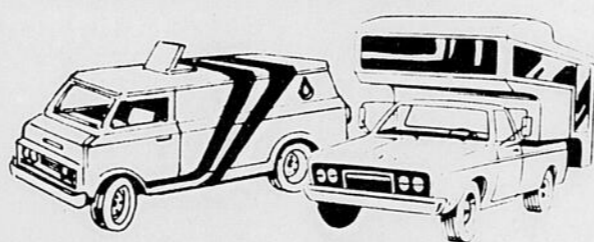
Ce nouveau pneu Safety 99 de la série 78 à épaulement carré est doté de 4 plis en polyester renforçant la semelle à 7 nervures profondes. Conduite douce et millage plus long sont parmi les avantages de ce nouveau Safety 99 en polyester, à prix intéressant. Coté pour 20,000 milles.

5 ans d'assurance routière



Nouveau SAFETY 99 4 PLIS POLYESTER

FLANC BLANC DIMENSIONS	Prix chacun	CHACUN après remise au comptant*
A78/13	22.95	21.80
B78/13	24.40	23.18
C78/14	25.25	23.99
E78/14	26.95	25.60
F78/14	28.65	27.22
G78/14	29.90	28.40
5.60/15	23.95	22.75
G78/15	30.45	28.93
H78/15	32.15	30.54
J78/15	35.40	33.63



Pour campeurs et camionnettes

Pneus pour camionnettes

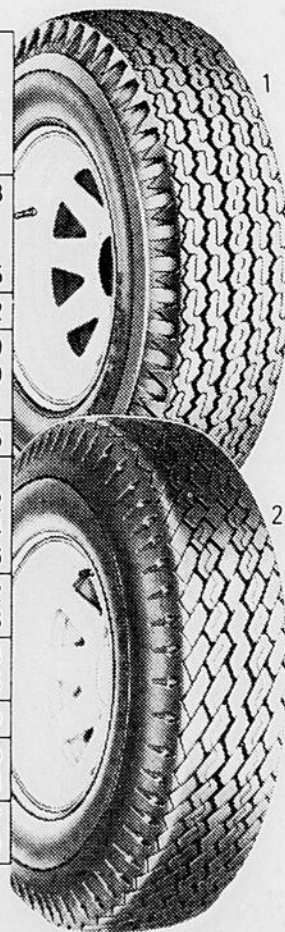
Pneus robustes à plis en biais, carcasse en nylon DuPont très épais pour une plus grande résistance, meilleure durabilité.

1. Master Highway (nervuré). Pneu moderne à 5 nervures avec motif de relief entrelacé réduisant le bruit, donne un meilleur contrôle et une plus grande adhérence; bon millage.

2. Turnpike Express (nervuré). Avec relief distinctif assurant une bonne performance. Le relief profond offre toute l'adhérence requise pour un meilleur contrôle.

Assurance contre risques routiers disponible

Dimensions	Nom du pneu	Force en plis et charge	Prix ch. avant remise	Ch. après remise au comptant*	Assu- rance rou- tière
			Port en sus		
6.70/15	Turnpike Express	6C	30.80	29.26	1.28
	Turnpike Express s. ch.	6C	33.80	32.11	1.41
	Master Highway	6C	33.80	32.11	1.41
	Master Highway s. ch.	6C	37.20	35.34	1.55
G78/15LT	Turnpike Express s. ch.	6C	38.80	36.86	1.62
7.00/15	Turnpike Express	6C	35.75	33.96	1.49
	Turnpike Express	6C	38.25	36.34	1.59
	Master Highway	6C	38.75	36.81	1.61
H78/15LT	Turnpike Express s. ch.	6C	41.95	39.85	1.75
6.50/16	Turnpike Express	6C	33.95	32.25	1.41
	Turnpike Express	6C	36.45	34.63	1.52
	Master Highway	6C	36.95	35.10	1.54
	Master Highway	6C	39.95	37.95	1.66
7.00/16	Turnpike Express	6C	36.45	34.63	1.52
	Master Highway	6C	40.35	38.33	1.68
7.50/16	Turnpike Express	8D	46.30	43.98	1.93
	Master Highway	8D	53.95	51.25	2.25
8.00/16.5	Master Highway s. ch.	8D	47.75	45.36	1.99
	Super Turnpike s. ch.	8D	55.25	52.49	2.30
8.75/16.5	Master Highway s. ch.	8D	59.50	56.52	2.48
	Super Turnpike s. ch.	8D	56.80	53.96	2.37
9.50/16.5	Master Highway s. ch.	8D	59.80	56.81	2.49



*** Remise 5%** pour paiement au comptant au lieu des BILLETS-BONIS

JONQUIERE
697, boul. Harvey,
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834